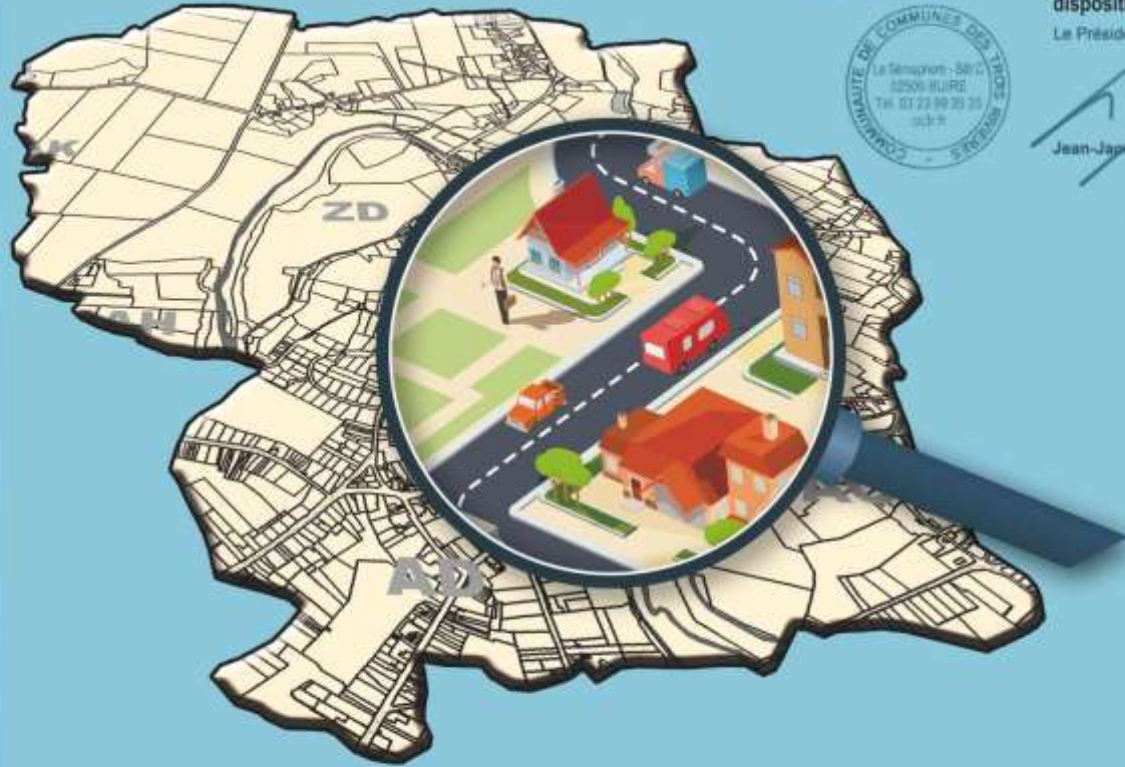


PLUi



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières



Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les
dispositions du PLUi



Le Président,


Jean-Jacques THOMAS.

▶ 1. Rapport de présentation

1.2 Diagnostic patrimonial et paysager

PLUi arrêté le 18/03/2025

PLUi approuvé le



GISSINGER ET TELLIER ARCHITECTES



Sommaire

I. Les paysages	3
1. La Thiérache bocagère	5
2. La Basse Thiérache	6
II. Le diagnostic patrimonial	12
1. Les typologies urbaines	12
2. Répartition de ces typologies sur le territoire de la CC3R.	15
2.1. <i>Village noyau</i>	16
2.2. <i>Village étiré</i>	34
2.3. <i>Village à la croisée des chemins</i>	44
3. Les typologies du bâti	68
4. Les matériaux de l'habitat traditionnel sur le territoire de la CC3R	90
4.1. <i>La brique</i>	90
4.2. <i>La pierre</i>	92
4.3. <i>Le bois</i>	94
5. Le patrimoine bâti protégé	96

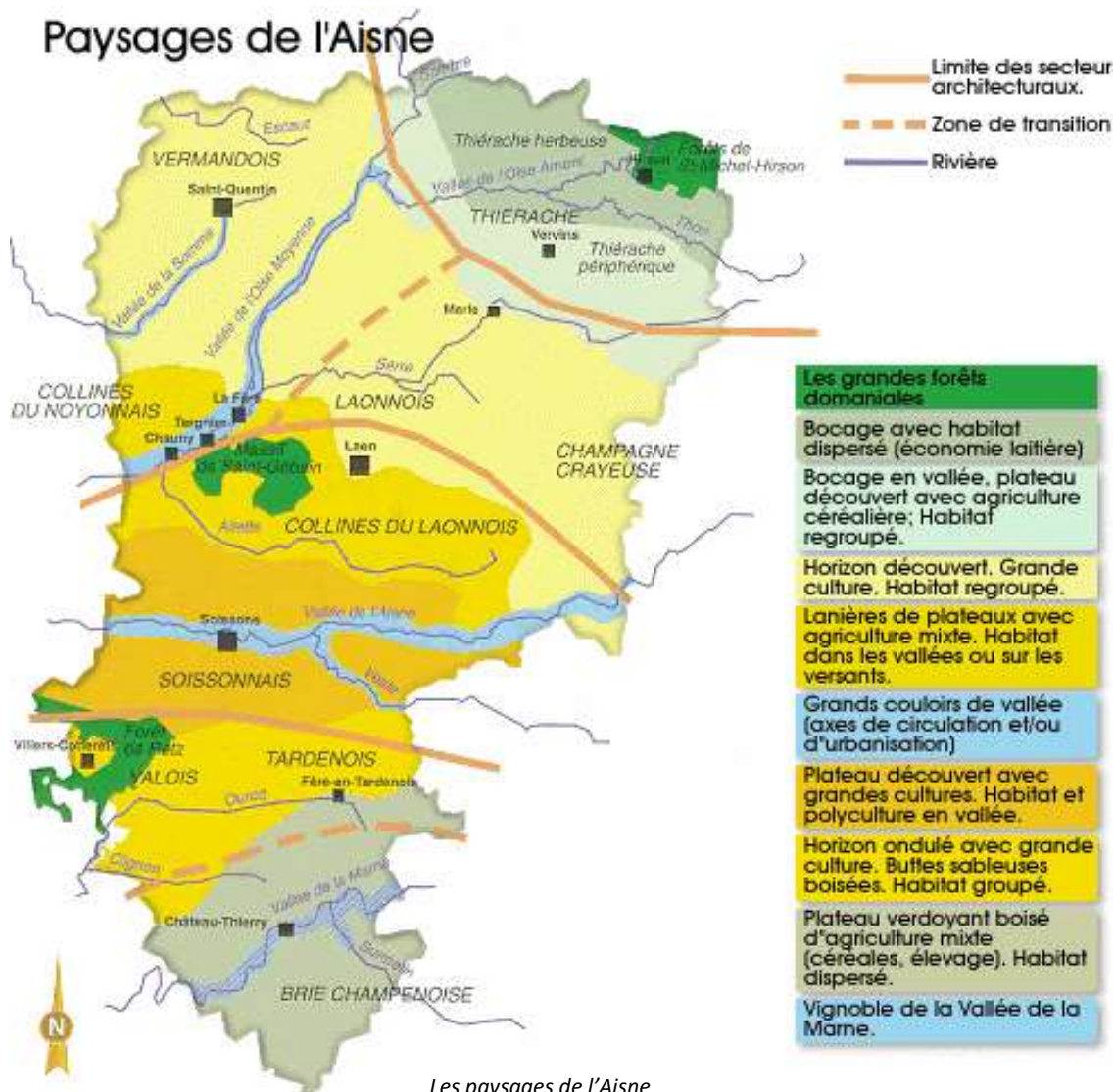
I. Les paysages

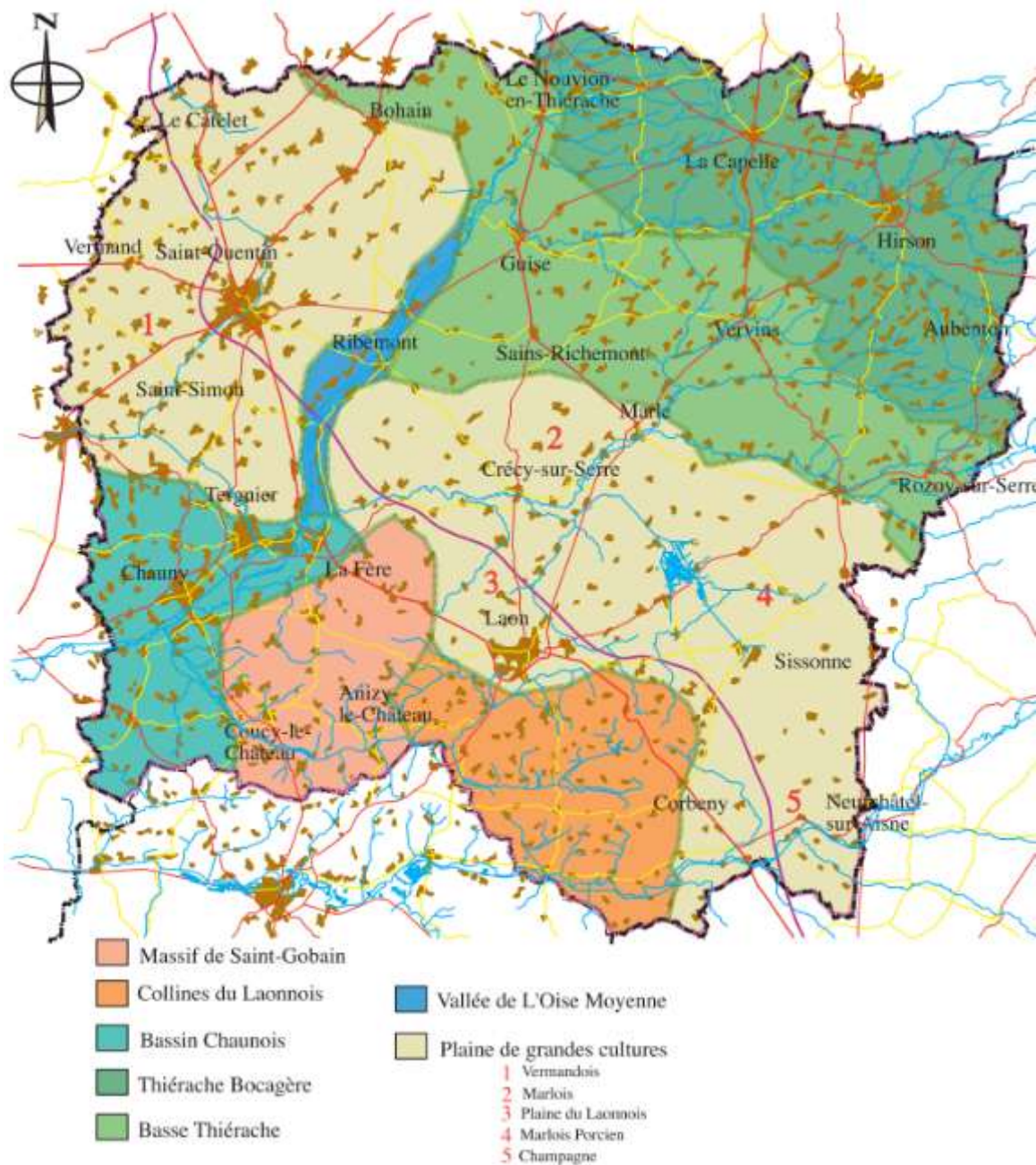
Les différents modes d'occupation des sols modèlent le paysage en créant des séquences successives, déterminant ainsi des unités et sous-unités paysagères.

Le département de l'Aisne, au territoire vallonné, englobe entre la région du Nord et le Bassin Parisien toute une succession de « pays » aux caractères particuliers. Ces grandes unités paysagères sont définies dans l'Inventaire des Paysages de l'Aisne, réalisé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). On distingue :

- au nord, la Thiérache bocagère et le bombement crayeux du Vermandois ;
- à la pointe nord-est, la frange du plateau ardennais, couverte de forêts ;
- au centre, les campagnes du Laonnois, accidentées de buttes témoins et le Soissonnais aux plateaux calcaires tapissés de limons fertiles ;
- au sud, les vallonnements du Tardenois et une portion de la Brie champenoise.

Le territoire de la Communauté de Communes des 3 Rivières se situe en Thiérache bocagère et intègre le massif forestier de Saint-Michel et d'Hirson.





Les Grandes unités paysagères

Extrait de « l'Inventaire des Paysages de l'Aisne Atlas des paysages de l'Aisne » ; CAUE 02, 2003.

1. La Thiérache bocagère

La Thiérache bocagère s'étend sur l'extrémité nord-est du Département de l'Aisne. Les principales caractéristiques paysagères de cette unité sont les suivantes :

- Haies bocagères, arbres têtards
- Pâturages
- Abondance des cours d'eau et des ripisylves qui leurs sont liées
- Vallonnement marqué
- Vergers
- Granges à pans de bois
- Bâtiments d'élevage « modernes »
- Villages linéaires
- Habitat dispersé.
- Habitations à parements mixtes (dominance de la brique, torchis, silex et bauchage)
- Eglises fortifiées

La Thiérache subit l'évolution des pratiques agricoles et humaines en cours depuis plus de cinquante ans. Les paysages bocagers tendent à se transformer en vestiges d'un terroir qui tend à s'uniformiser avec le développement des grandes cultures.

Les haies bocagères constituent l'élément végétal le plus marquant de ce secteur. Elles sont exclusivement composées de feuillus faisant évoluer les paysages au fil des saisons.

Au niveau de l'occupation des sols, la Thiérache se répartie entre :

- Les bocages et prairies : sur les terres dites pauvres et humides qui sont allouées aux pratiques pastorales.
- Les massifs forestiers et plus particulièrement la forêt de Saint-Michel et d'Hirson
- Les espaces industriels avec le pôle industriel historique de la Thiérache implanté sur le bassin d'Hirson-Buire
- Les ensembles urbains, dominés par les villes d'Hirson et de Saint-Michel sur le territoire de la CC3R.

A l'intérieur de cette unité paysagère, plusieurs sous-unités peuvent être identifiées :

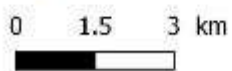
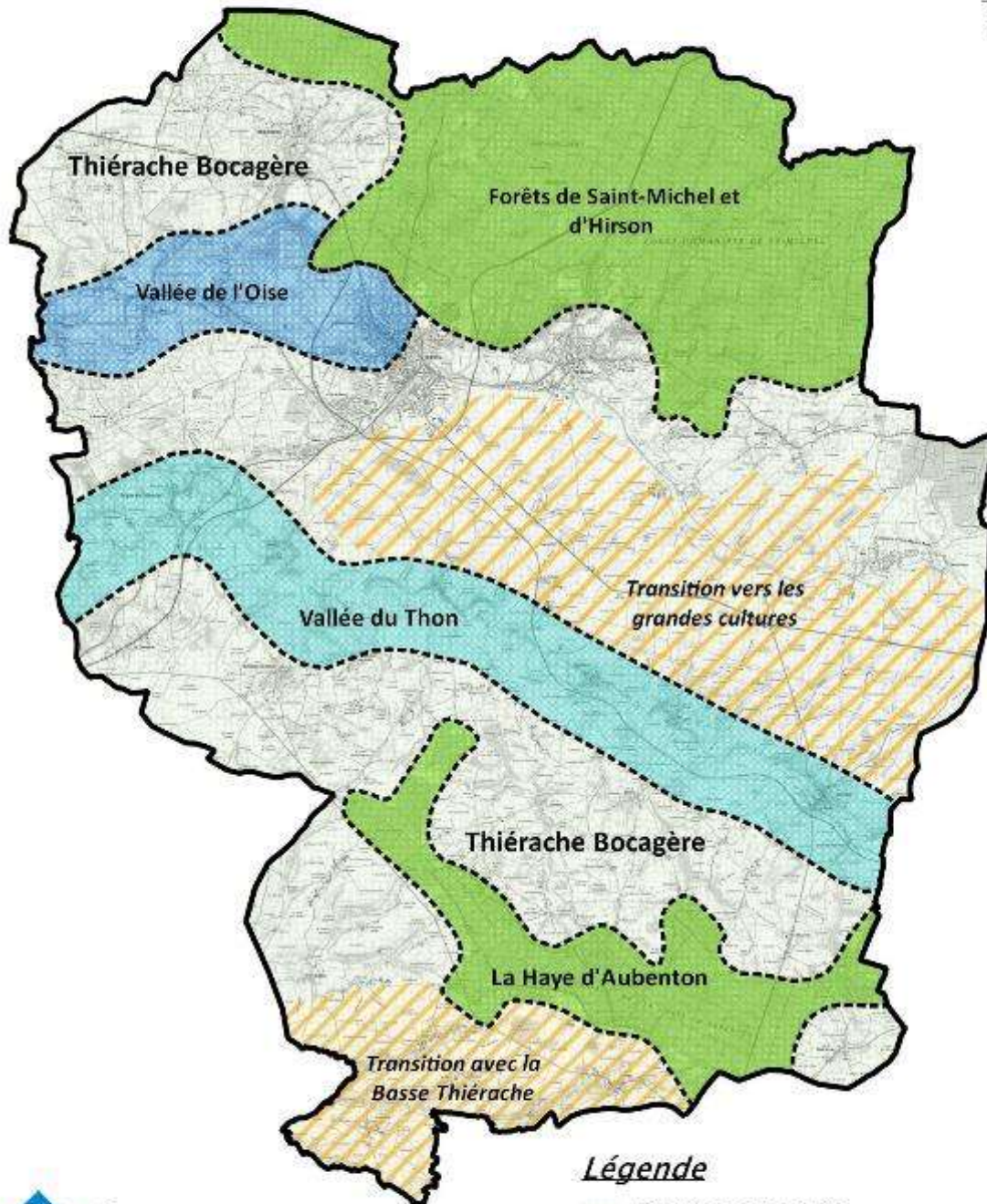
- Les vallées de l'Oise et du Ton
- Le massif forestier forêt de Saint-Michel et d'Hirson
- La Haye d'Aubenton

2. La Basse Thiérache

Les villages de la frange sud de la CC3R constituent un espace de transition avec les paysages de la basse Thiérache qui s'ouvrent vers des grandes cultures céréalières. Le bocage occupe des fonds de vallées, l'habitat est un peu plus groupé et présente une ceinture végétale occupée de vergers, de pâtures et de petits bois.

Les axes routiers sont plus linéaires et parfois bordés de plantations d'alignement.

On retrouve également des paysages plus ouverts liés à une modification des pratiques culturelles au nord du territoire, sur le plateau qui sépare la vallée du Ton du massif forestier.



Légende

- La Thiérache bocagère
- Les Massifs boisés
- Vallée de l'Oise
- Espaces de transition
- Vallée du Thon

→ ***Paysages des Massifs forestiers***

De gauche à droite : Route forestière (Haye d'Aubenton), Forêt de Saint-Michel, Etang du Pas Bayard, Route forestière (Any-Martin-Rieux), Vue sur les Boisements de la Haye d'Aubenton, Coupe forestière dans la forêt d'Hirson.



→ *Paysages de vallées*



De gauche à droite : Le Gland à Saint-Michel, l'Oise à Ohis, Viaduc de l'axe Vert à Ohis, Moulin de Leuze, Vallée du Ton à Leuze, vue sur la vallée du Ton à Origny-en-Thiérache, vallée du Ton à Eparcy.

→ *Paysages de Thiérache bocagère*



De gauche à droite : Mont-Saint-Jean, Eparcy, Any-Martin-Rieux, Origny-en-Thiérache, Besmont, Jeantes et Besmont.

→ *Paysages de transition*



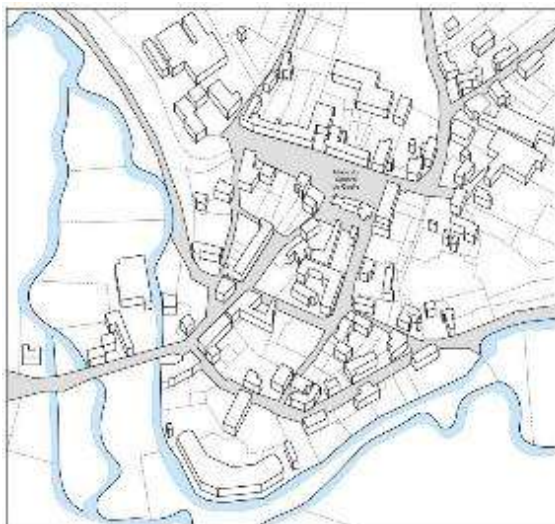
De gauche à droite : Aubenton, Landouzy-la-Ville, Martigny, Martigny vers la vallée du Ton, Coingt, Ivers.

II. Le diagnostic patrimonial

1. Les typologies urbaines

L'analyse urbaine de la CC3R fait ressortir trois typologies des villes et villages

→ *Le village noyau*



Le parcellaire

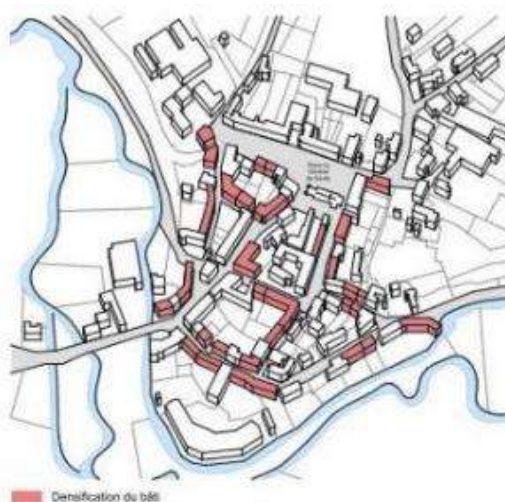
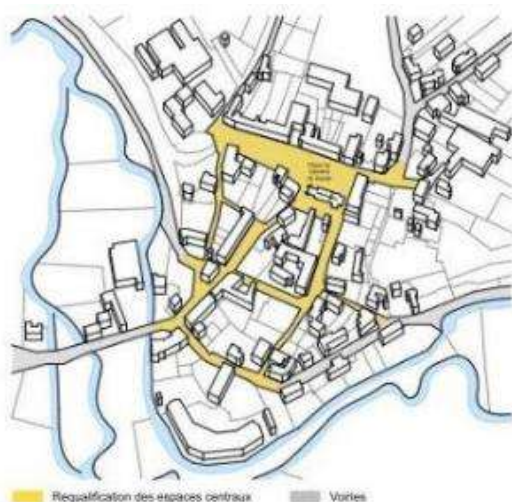
Les tissus urbains reconnus sur les typologies de village noyau génèrent un parcellaire compact. La trame urbaine s'établit autour d'une centralité caractérisée par un édifice ou une place. Le maillage urbain au centre du village, se constitue d'îlots fermés qui en leur centre accueillent des jardins pouvant se développer en jardins ouvriers ou vivriers. Cette morphologie est quasiment généralement jointe à celle d'un cours d'eau dont les zones naturelles situées aux abords de l'eau sont qualitatives et méritent d'être préservées. Les espaces agricoles et d'élevage se cantonnent en périphérie immédiate et le long des cours d'eau.

La Voirie

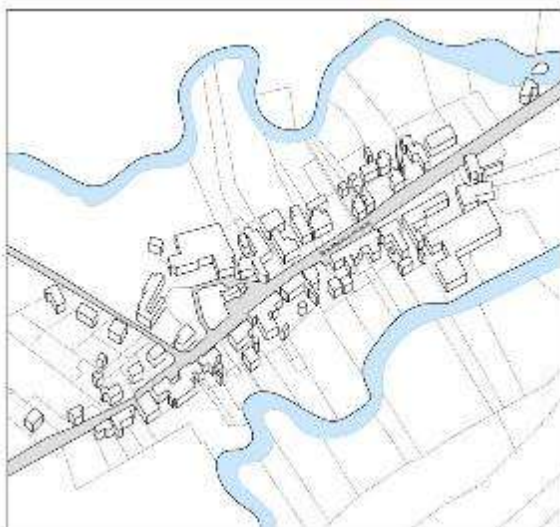
Le croisement des voiries du village génère des espaces permettant de dessiner une centralité et des polarités urbaines. La place de l'église et l'entrée du village peuvent être exploitées par un traitement des sols qualitatifs et par l'ajout de mobiliers urbains favorisant les déplacements piétons et les circulations douces. Les aménagements des espaces publics sont mis en relation par un cheminement formant un réseau au sein du centre urbain et pouvant être caractérisé par une continuité d'un même matériau décliné selon les différents espaces.

Les espaces bâtis

L'enjeu urbain du village passe par le renforcement de la lisibilité entre l'espace central bâti et l'espace agricole en périphérie. Dans la continuité de l'urbanisation déjà établie, de nouvelles insertions bâties devront maintenir l'identité du village. Ces bâtis placés en bordure de parcelle comme l'alignement déjà présent au XIXe siècle, recréent des îlots bien définis et renforcent la densité urbaine.



→ **Le village étiré**



Le parcellaire

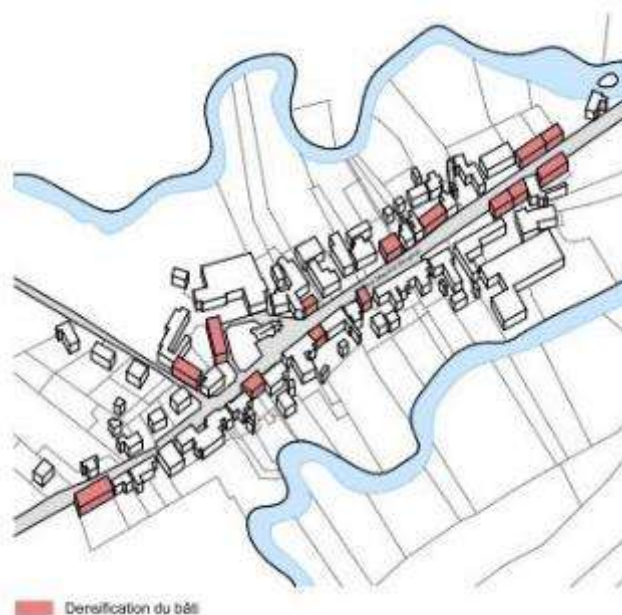
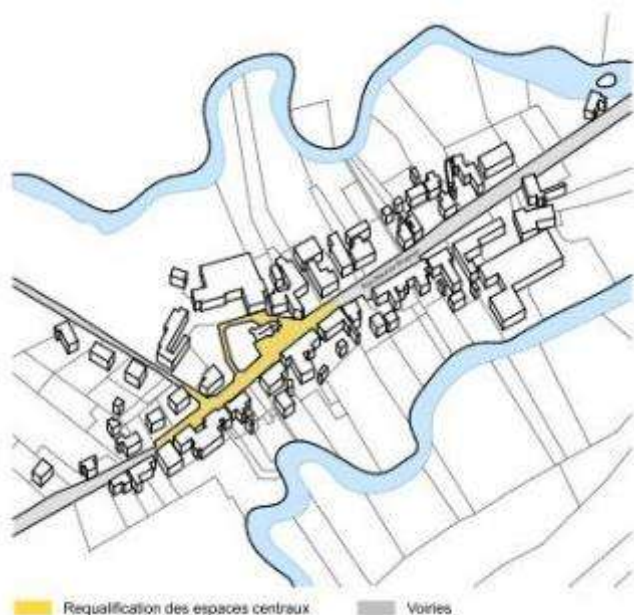
Les tissus urbains reconnus sur les typologies de village étiré génèrent un parcellaire se développant le long d'une rue. Le maillage dissocie les jardins privés des espaces agricoles par le passage d'un cours d'eau. Le cours d'eau est bordé de végétations et des haies bocagères structurent les parcelles environnantes. Le maillage urbain au centre du village, se constitue de jardins sur toute la longueur de la parcelle en lanière lui donnant la possibilité de créer des vergers.

La Voirie

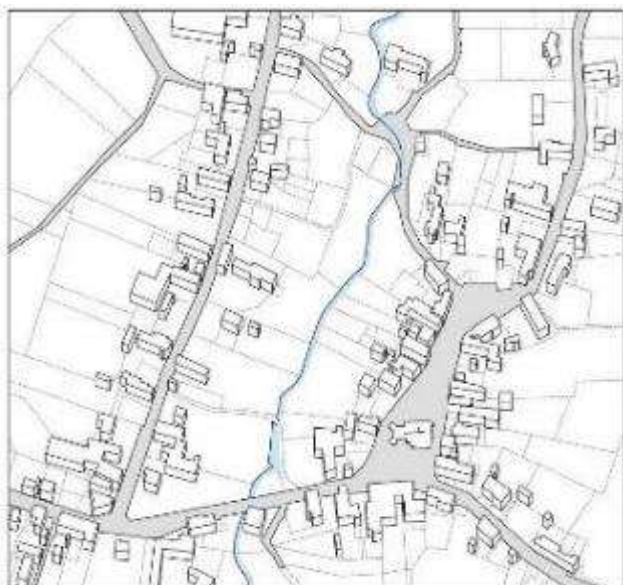
Les espaces en retrait de la rue principale offrent des lieux permettant de dessiner des polarités urbaines. Ces emplacements suggèrent un nouvel aménagement par la requalification des espaces se faisant par le traitement des sols. L'enjeu est d'améliorer la qualité spatiale de l'axe principal par le traitement des sols qualitatifs et par l'ajout de mobiliers urbains ainsi qu'un traitement paysager qualitatif pour valoriser les déplacements piétons et les circulations douces (de type circulation partagée).

Les espaces bâtis

L'enjeu urbain passe par le renforcement de la lisibilité entre l'espace bâti, les jardins de la parcelle en lanière et l'espace agricole en périphérie. Dans la continuité de l'urbanisation déjà établie, de nouvelles insertions bâties devront maintenir l'identité du village. Cet axe majeur typique du village étiré, doit garder son caractère linéaire de son front bâti et de ses parcelles ouvrant sur les cours d'eau ou les espaces agricoles.



→ **Le village à la croisée des chemins**



Le parcellaire

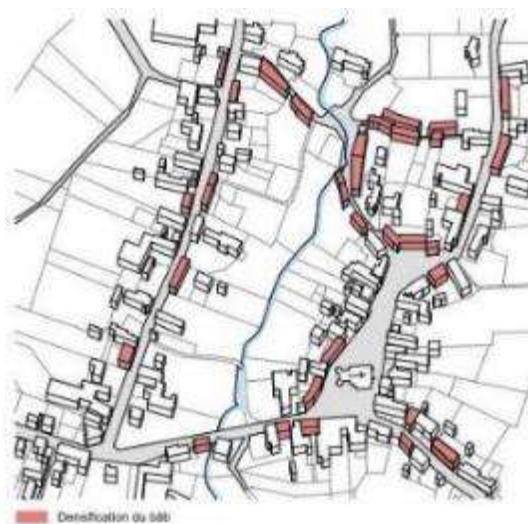
Les tissus urbains reconnus sur les typologies de village à la croisée des chemins génèrent un parcellaire orienté vers la rue. Le réseau hydrographique sinueux, traverse le maillage du village limitant les parcelles entre elles. Le parcellaire est orienté perpendiculairement à l'axe des rues au-devant desquelles le bâti s'implante. Les jardins et fronts de parcelle s'orientent vers les espaces naturels qualifiés soit par des cours d'eau, des prairies ou des zones agricoles en périphérie du village.

La Voirie

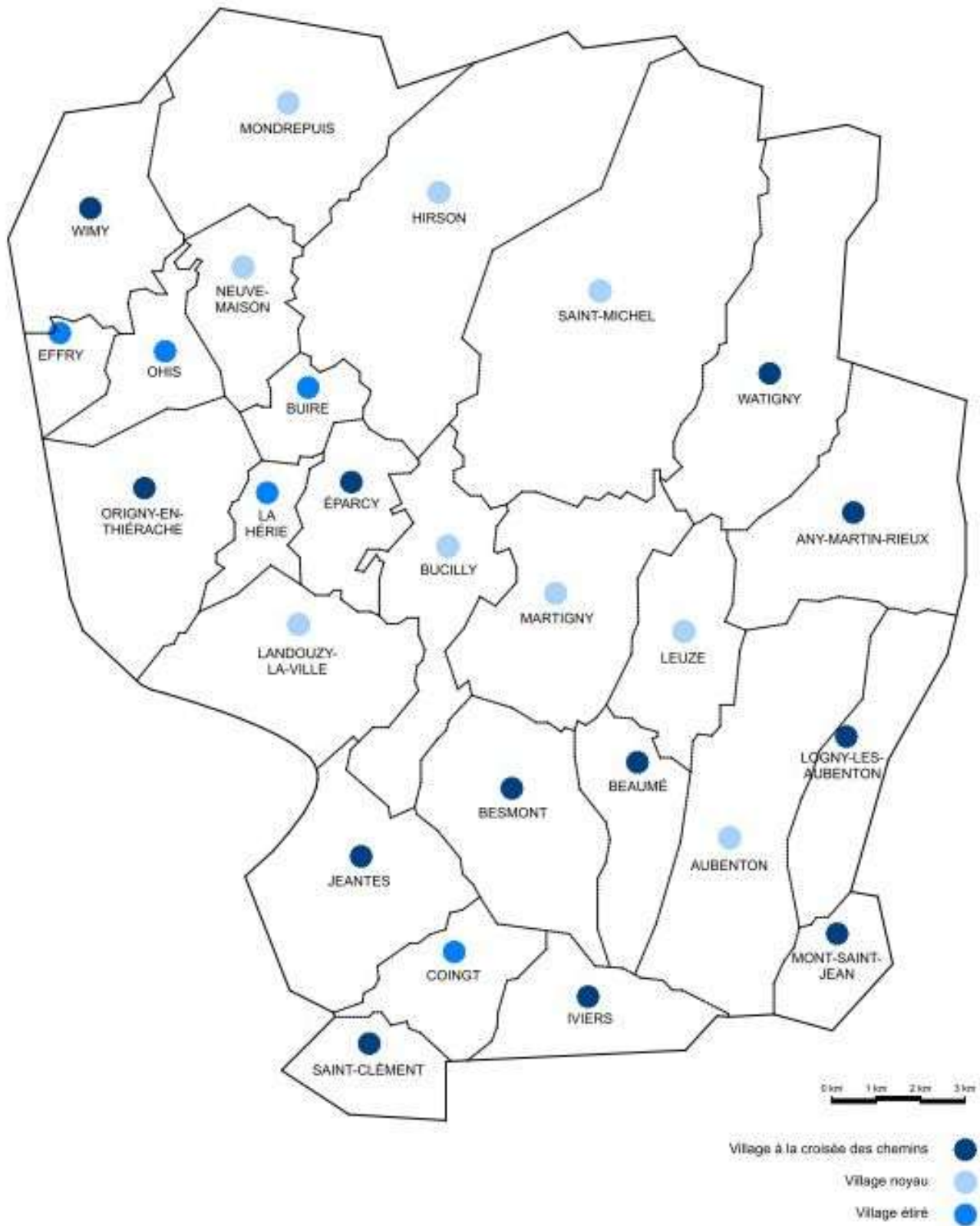
Le croisement des voiries du village génère des espaces permettant de dessiner des polarités urbaines. Les espaces qualifient soit de grandes places ou des placettes dont l'harmonie de composition permet de créer une continuité urbaine. La place de l'église nécessite un traitement des sols définis et un ajout de mobiliers urbains dans le but de favoriser les déplacements piétons et les circulations douces. Les aménagements des espaces publics sont aussi générés aux croisements de rue et auront tout intérêt à être mis en relation par un cheminement formant un réseau au sein du centre urbain.

Les espaces bâtis

Afin de lutter contre un étalement urbain, le village doit se développer en gardant le principe d'une urbanisation dense. Pour maintenir l'aménagement urbain déjà établi, les nouveaux bâtis doivent respecter un alignement en front de rue pour maintenir la forme identitaire du village.



2. Répartition de ces typologies sur le territoire de la CC3R.



Carte de répartition de ces typologies sur le territoire de la CC3R

2.1. Village noyau

→ La commune de Mondrepuis



Archives départementales de l'Aisne, 1856



Extrait du cadastre



Vue aérienne, Geoportail

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Mondrepuis est structuré depuis une place triangulaire sur laquelle s'implante l'église Saint-Nicolas. Le village se développe autour de cette place en empruntant un axe principal. La voie principale entretient avec le réseau hydrographique, une dépendance en le suivant parallèlement. Les traces du maillage ancien du XIXe siècle perdurent encore aujourd'hui avec la même succession de parcelles étroites.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement à l'alignement de la voie principale, avec un recul à la rue dans certains cas mais toutefois en conservant une continuité volumétrique du front bâti. On reconnaît trois typologies, les fermes, les petites fermes et les maisons de village. Elles présentent principalement une composition sur un soubassement en grès auquel se superpose les élévations en brique et couverture en ardoise. Des détails architecturaux et de composition de façade sont reconnaissables comme notamment les piédroits des baies, les chaînes d'angle et les bandeaux décoratifs en pierre de taille (calcaire ou pierre bleue). Les couvertures offrent généralement des lucarnes en composition avec les baies des niveaux inférieurs.



Petite ferme de village



Ferme

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Mondrepuis est singulière et présente un intérêt certain car sa composition de village noyau est tout à fait atypique. C'est le seul exemple reconnu sur la communauté de communes. Les édifices remarquables font parties de la structure noyau de ce village, l'église Saint-Nicolas est implantée sur cette place centrale



Ferme



Maison de village



Maison de village

→ **La commune de Saint-Michel**



Archives départementales de l'Aisne, 1834



Edrati du cadastre



Vue aérienne, Géoportail

⇒ **TPOLOGIE**

Le tissu urbain de Saint-Michel est structuré selon un site abbatial et une grande place. Deux rues autrefois sinueuses viennent franchir le cours d'eau pour rejoindre ces deux points. La place aujourd'hui a été aménagée comme un carrefour et dessert une trame réticulée créant des îlots bâtis relativement denses. L'analyse comparée des plans anciens permet de révéler que la densification du village s'est principalement opérée depuis le début du XIXe siècle autour de la place Rochefort. Les grandes parcelles sont redivisées au fil du temps pour permettre l'implantation de nouveaux bâtis mais toujours autour de la place.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les rues partent de cette place et l'assemblage des parcelles forment des îlots à géométries variées. Les parcelles sont de petite à moyenne dimension, assez étroites issues d'une densification du bâti et vraisemblablement de l'activité de petits commerces. On distingue plusieurs typologies du bâti, les maisons de village, les maisons à cour et les maisons ouvrières. Ces maisons sont principalement en brique, avec des chaînes d'angle, des bandeaux, des linteaux et des piédroits en pierre. Les maisons ouvrières sont des constructions en brique avec des ornements en pierre comme les chaînes d'angle. Leur composition en façade est identique.



Maison de village



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La densité du centre bourg est un aspect important de la morphologie urbaine et doit à ce titre être conservée et mise en valeur tout comme les typologies de maisons de village, maisons à cour et maisons ouvrières. Le site abbatial de Saint-Michel est remarquable et entretient un lien très étroit avec le bourg, la relation de ces deux entités doit être valorisée. Au centre de la place, un kiosque à musique a été construit en 1912 remplaçant un kiosque en bois.



Maison ouvrière



Maison à cour



Kiosque à musique



Site abbatial de Saint-Michel



Église Saint-Michel

→ **La commune de Landouzy-la-Ville**



⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Landouzy-la-Ville est organisé autour d'une place centrale. Les tracés viaires déjà présents au XIXe siècle, donnent à la trame urbaine son aspect réticulé. Des îlots fermés sont attenants à la place, rappelant la structure d'une enceinte primitive. Sur l'un d'eux, l'église Notre-Dame-de-l'Assomption est implantée en cœur d'îlot. Entre le XIXe siècle et aujourd'hui, le maillage ancien a connu un changement résultant d'une densification du bâti notamment au droit de la place et de l'église. Certaines parcelles de petite taille sont regroupées pour n'en former qu'une.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles attenantes à la place ont des constructions mitoyennes de formes variées allant de petites, moyennes, à grandes dimensions. On reconnaît trois types de constructions, les petites fermes isolées, des maisons de maître et des maisons de village. Les petites fermes isolées se composent d'un rez-de-chaussée avec au-dessus un espace de stockage. Elles sont le plus souvent en bardage bois avec un soubassement en brique ou en pierre et la toiture à croupes est en ardoise. Les maisons sont principalement en brique avec des ornements composés au niveau de la corniche. Les toitures de ces maisons sont en ardoise à deux pans ou à croupes. Des maisons de maître ont un bâti symétrique de plan centré sur deux niveaux.



Petite ferme isolée



Maison de maître

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Le village de Landouzy-la-Ville a la particularité d'avoir des parcelles fortement végétalisées, délimitées par des haies bocagères encore en usage. Les petites fermes isolées en bardages bois en sont une des principales caractéristiques doivent être conservées et mises en valeur. Les maisons de village à structure de pans de bois présentent également un intérêt historique car certaines sont datables du XVIIe siècle.

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption est positionnée en dehors de la place centrale. Elle date du XIIe siècle dont il ne subsiste que quelques anciens éléments. Cette église se caractérise par le réemploi de matériaux dû à de nombreuses reconstructions.



Maison de maître



Petite ferme de village

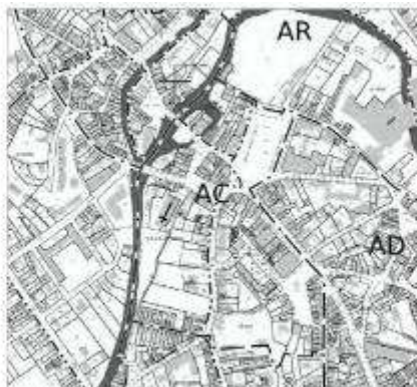


Maison de village

→ **La commune de Hirson**



Archives départementales de l'Aisne, 1834



Détail du cadastre



Vue aérienne, Géoportail

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain de la ville d'Hirson s'organise à la confluence de l'Oise et du Gland. Cette implantation préside à l'établissement d'une enceinte primitive composée autour d'un noyau religieux. Ce dernier constitué d'une église aujourd'hui disparue, est remplacé par une grande place centrale, la place Victor Hugo. Plusieurs rues partent de ce noyau et forment une trame réticulée. Ce maillage a constitué des îlots fermés et se compose avec le réseau hydrographique de la ville. Ce réseau était au XIXe siècle accompagné de seuils permettant d'alimenter plusieurs moulins de la commune d'Hirson. Ces seuils ont été supprimés afin de limiter les risques d'inondation.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles sont pour la plupart de forme rectangulaire et orientée vers la rue. Une densification du bâti a entraîné une modification du parcellaire qui a été redivisé en plusieurs petites parcelles. On distingue trois types de constructions, les maisons de ville, les maisons ouvrières et les maisons de la reconstruction. Elles sont principalement en brique, avec des ornements composés en façade et sont généralement en front de rue. Les toitures sont à deux pans et couvertes en ardoise. Des maisons ouvrières situées en périphérie du centre ancien, offrent généralement des jardins en font de parcelle. Les maisons de la reconstruction offrent quant à elles un jardinet au-devant créant un retrait avec la rue.



Maisons de ville



Maisons à cours

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

L'un des intérêts majeurs pour la ville d'Hirson est les cours d'eau autour desquels elle s'est construite. Ce réseau hydrographique a été mis en valeur au cours des travaux réalisés en 2019 et participe à la protection du patrimoine naturel de la Thiérache. Les typologies de maisons ouvrières méritent d'être pérennisées et requalifiées. Les maisons de ville et les maisons de la reconstruction plutôt bien conservées méritent également d'être mises en valeur. Les rares typologies de maisons de ville à cours, doivent impérativement être conservées et restituées à leur disposition d'origine. L'emprise du végétal a eu tendance à disparaître fortement depuis le XIXe siècle et mériterait de retrouver sa place.



Maisons ouvrières



Maisons ouvrières



Maisons ouvrières



Maison de la reconstruction

→ **La commune de Martigny**



Archives départementales de Maine 1821



Extrait du cadastre



Vue aérienne - GoogleEarth

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain de Martigny s'organise autour d'une place avec l'église Saint-Jean-Baptiste. La trame urbaine sur la rive droite est délimitée par le réseau hydrographique qui l'entoure, le cours d'eau le Ton. Le maillage est compact avec des îlots fermés, rappelant une ancienne enceinte primitive. Entre le début du XIXe et aujourd'hui, la densité du bâti n'est plus la même, le bâti est morcelé et les parcelles sont redivisées. Le village de Martigny fédère un ensemble de hameaux tout autour du bourg.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Sur ces parcelles bâties, on distingue quatre typologies de constructions, des fermes, des petites fermes, des maisons de village et des maisons de maître. Les fermes sont bâties principalement avec pignons sur rue et ont une toiture à croupes en ardoise. Elles sont en pierre, briques ou bois avec des compositions en façade comme des piédroits en pierre. Les maisons de village sont à l'alignement sur rue, et on une façade en brique. La composition en façade de ces maisons se distingue par l'utilisation de la pierre calcaire pour les soubassements, les piédroits des baies, les chaînes d'angles et les bandeaux décoratifs. Des maisons de maître à l'ordonnancement régulier et symétrique, sont en pierre et brique avec une toiture à quatre pans en ardoise.



Ferme



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Une motte féodale circulaire qui supportait un château, était entourée de fossés sur un escarpement et dominait la rive droite du cours d'eau. Elle était contiguë à l'enceinte primitive et porte aujourd'hui le nom du lieu-dit "le château". Le site a considérablement été dénaturé puisque nous retrouvons à l'emplacement de l'ancien château la construction de hangars. Le village garde tout de même le relief où était construit l'ancien château fortifié. L'axe qui mène à l'église Saint-Jean-Baptiste est souligné par l'alignement sur rue des bâtis déjà présents au XIXe siècle. L'ensemble des typologies reconnues est en bon état de conservation et mérite d'être restauré et mis en valeur.



Maison de village



Maison de village



Maison de maître



Maison de la reconstruction

→ **La commune de Leuze**



Carte de 1890-1891



Extrait du cadastre



Vue aérienne, Google

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Leuze se structure selon les traces d'une enceinte primitive que l'on peut reconnaître encore aujourd'hui par le groupement d'îlots fermés composés autour de l'église Saint-Michel. Le réseau hydrographique composé du cours d'eau le Ton, limite au sud le développement de la trame urbaine. Le maillage est donc compact aux abords de l'église Saint-Michel, et se densifie sur la rive droite, entre le XIXe siècle et aujourd'hui.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles sont de géométries variées. On distingue trois typologies du bâti, les petites fermes de village, les maisons à cour et les maisons de village. On retrouve des compositions en façade comme celles d'autres villages de la région. Les maisons à cour et les maisons de village ont une façade en brique. La composition en façade de ces maisons se distingue par l'utilisation de la pierre calcaire pour les soubassements, les piédroits des baies, les chaînes d'angles et les bandeaux décoratifs. Des petites fermes de village ont un soubassement en brique et leurs élévations sont en bardage bois. Leur toiture est à deux pans ou à croupes.



Petite ferme de village



Maison à cour

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Leuze garde une composition similaire au XIXe siècle, avec l'église Saint-Michel comme centre du village. Des haies bocagères soulignent l'environnement paysager du village et le cours d'eau est bordé d'une végétation dense. L'ensemble des typologies reconnues sont en bon état de conservation et mérite d'être restauré et mis en valeur. L'église de Leuze fut reconstruite à la fin du XVIIIe siècle. Elle est en pierre et la façade principale de la nef est partiellement en brique. Un moulin a été reconstruit au XIXe siècle sur le lieu primitif mais a cessé aujourd'hui son activité. Il fait aujourd'hui partie du paysage de Leuze..



Maison de village



Maison de village



Le moulin



Église Saint-Michel de Leuze

→ **La commune de Aubenton**



Archives départementales de l'Aisne, non classé



Etat du cadastre



Vue aérienne, Copysat

100

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain d'Aubenton est organisé selon les traces de l'enceinte primitive de forme quadrangulaire dont subsiste la tour de Chimay, incluant des îlots fermés et une place centrale. Le réseau viaire principal reprend parallèlement le sens linéaire du cours d'eau le Ton. Une rue perpendiculaire à ce sens, vient rejoindre la place centrale où s'implante l'église Notre-Dame, et franchit le cours d'eau. La trame urbaine ne se limite pas au réseau hydrographique mais tend à se développer au-delà de ce cours d'eau. La structure du maillage annulaire de l'ancien noyau primitif reste quasiment identique entre le XIXe siècle et aujourd'hui, avec des parcelles encore très étroites marquant la densité du bourg ancien.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles de forme rectangulaire, étroite et lanierée sont orientées vers la rue. Les bâtis sont principalement à l'alignement sur rue et sont des constructions mitoyennes, laissant percevoir une continuité volumétrique du bâti. Les typologies bâti de ce village sont principalement des petites fermes, maisons à cour et maisons de village. Des fermes sont en brique et pierre avec une toiture à croupe et en ardoise. Les maisons mitoyennes sont constituées de brique, avec un soubassement et appareillage en pierre. La composition de la façade s'accompagne de bandeaux en pierre de taille, et de corniche en brique avec ornements composés. Leur toiture est en ardoise et principalement à deux pans.



Petite ferme de village



Maison de village à cour

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La trame urbaine d'Aubenton est spécifique car les rues principales s'orientent dans le sens du cours d'eau. Le village continue sur la rive gauche depuis un axe déjà présent au XIXe siècle traversant le cours d'eau.

Dans son prolongement, cette rue rejoint l'église Notre-Dame d'Aubenton, qui est une église fortifiée ayant subi de nombreuses restaurations. Église fortifiée en pierre de taille, classé monument historique en 1994.

La spécificité du centre bourg est que les cœurs d'îlots présentent une forte emprise du végétal. L'ensemble des typologies reconnues sont en bon état de conservation et mérite d'être restauré et mis en valeur.



Maison de village



Ancienne filature



La tour de Chimay



Église Notre-Dame d'Aubenton

→ **La commune de Bucilly**



Archives départementales de l'Aisne, 1854



Départ du cadastre



Vue aérienne, GoogleEarth

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Bucilly est organisé autour de deux noyaux, celui de l'enceinte primitive et celui de l'église Saint-Pierre situé sur une butte dominant les méandres du Ton. Le noyau ancien est traversé par un seul axe principal délimitant deux îlots fermés, et à partir duquel va rayonner l'urbanisation du village. Le réseau hydrographique du cours d'eau le Ton est aux abords du village et est aujourd'hui franchi par une rue dans le prolongement du centre ancien. Le maillage reste en grande partie identique entre le XIXe siècle et aujourd'hui avec une tendance à la densification le long des axes principaux.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles des deux îlots du noyau primitif sont de formes géométriques différentes et non orientées. Les bâtis s'alignent en front de rue et occupent généralement toute la largeur de la parcelle. On reconnaît dans ce village deux typologies principales, les petites fermes de village et les maisons de village. Ces dernières sont généralement en brique. Leur toiture à double pans est en ardoise. Les petites fermes de village sont en brique, pierre et bardage bois. Elles sont dans certains cas composées en façade de bandeau et de corniche moulurés en brique et s'accompagnent de piédroits en brique. Des lucarnes à deux pans se composent sur certaines toitures en ardoise.



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces typologies de bâtis remarquables participent à la morphologie spécifique du village de Bucilly. Les constructions sont particulièrement du type petite ferme de village et maison de village. L'ensemble des typologies reconnues sont en bon état de conservation et méritent d'être restauré et mis en valeur. L'église Saint-Pierre de Bucilly positionnée sur la butte, est en pierre et brique. La toiture de la nef est à demi-croupe et en ardoise. Une ferme encore présente de l'abbaye de Bucilly fut construite au XVIIIe siècle et modifiée au XIXe siècle. Elle est classée en 2009 monument historique.



Mairie



Ferme de l'abbaye de Bucilly



Petite ferme de village



Église Saint-Pierre

→ **La commune de Neuve-Maison**



Archives départementales de l'Oise, 1834



Etat du cadastre



Vue aérienne - Géoportail

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Neuve-Maison est structuré autour d'un ancien noyau primitif qui aurait été privilégié à la fois par le passage sur l'Oise et d'une île qui permet l'implantation de moulin et l'exploitation de la force hydraulique. De ce noyau, se développe un axe principal, parallèle au réseau hydrographique et le long duquel va se développer toute l'urbanisation du village. Suite à une densification du bâti entre le XIXe siècle et aujourd'hui, le maillage urbain du village est redivisé en parcelles plus étroites. Le lieu-dit "le moulin" était au XIXe siècle entouré d'eau, mais est aujourd'hui rejoint au village. Et a permis une nouvelle urbanisation au-delà de l'Oise et vers le nord.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

La particularité du village réside dans une subdivision de la parcelle entre le bâti et le non bâti. Les parcelles correspondantes non bâties sont fortement végétalisées et arborées. Les deux typologies principales de Neuve-Maison sont les fermes et les maisons de village. Les fermes du village sont essentiellement en pierre et ont un pignon sur rue. Certaines de leur toiture sont à croupe et en ardoise. Les maisons de village sont en pierre et brique, avec des bandeaux décoratifs, des piédroits de baie composés en pierre bleue et brique. Leur toiture est à deux pans et en ardoise. Quelques maisons de la reconstruction à deux niveaux sont implantées avec un recul par rapport à la voie et présentent des pignons saillants et débordants.



Ferme



Ferme

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Le développement urbain engendre un effacement de l'ancien noyau primitif et crée une nouvelle lecture de la typologie du village qui pourrait s'apparenter à un village étiré. Il existe un véritable enjeu urbain à révéler et mettre en valeur le noyau primitif et les typologies anciennes pouvant y être reconnues, notamment celles de petites fermes de village. Ces typologies de petites fermes de village et les maisons de la reconstruction sont en bon état de conservation et méritent d'être restauré et mises en valeur.



Maison de village



Maison de village



Maisons de la reconstruction

2.2. Village étiré

→ La commune de Buire



Archives départementales de l'Aisne, carte d'état



Echelle du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain de Buire est étiré. Une ancienne place présente au XIXe siècle est aujourd'hui remplacée par un petit îlot fermé attenant à l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge. Entre le XIXe siècle et aujourd'hui, le maillage s'est densifié le long des rues, et surtout aux abords de l'ancienne place avec une redivision parcellaire. Deux axes orientés sont suivis parallèlement par une ligne ferroviaire. Dans la continuité de ce réseau, un nouveau maillage urbain s'est construit en dehors de l'ancien centre de Buire..

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

On distingue trois typologies de bâti à Buire, les petites fermes de village, les maisons de villages et des maisons ouvrières. Les petites fermes de village sont composées le plus souvent en brique et bardage bois avec une toiture à croupes en ardoise. Les maisons de villages sont en briques avec une toiture à deux pans. Les maisons ouvrières sont construites en recul par rapport à la voie laissant place à des jardinets. Elles ont des façades en briques au-dessus d'un soubassement. Leurs toitures sont généralement à deux pans.



Petite ferme de village



Maisons ouvrières

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Par l'implantation de la gare de triage au sud d'Hirson, le village de Buire a été amalgamé notamment au travers de l'urbanisation des maisons ouvrières destinées aux cheminots. Les typologies de maisons ouvrières méritent d'être pérennisées et requalifiées. Les maisons de village plutôt bien conservées méritent également d'être mises en valeur. La tour Florentine en est un emblème, dans un village où les habitants étaient principalement des cheminots. Cette tour fut construite en 1920, et est inspirée des beffrois du Nord. Elle est en béton armé avec un décor en brique mais n'a pas subi de restauration et est classé monument historique.



La mairie



La rotonde



Tour Florentine



Église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge de Buire

→ **La commune de La Hérie**



Archives départementales de Rhone, 1853



Droit de cadastre



Via aérienne, Département

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de la Hérie s'implante dans les méandres du Ton et en définit sa limite. Par conséquent, la structure parcellaire organique s'organise le long d'une voie principale. Cette rue large au XIXe siècle est légèrement rétrécie par le prolongement de certaines parcelles. La trame urbaine est linéaire. Elle vient franchir le réseau hydrographique du cours d'eau le Ton par un pont reliant une autre partie du village qui se développera dans un second temps. Entre le XIXe siècle et aujourd'hui, la permanence du maillage semi- encerclé par l'eau, permet de garder l'identité du village.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

La particularité du village réside dans une subdivision de la parcelle entre le bâti et le non bâti. Les bâtis sont en limite parcellaire et procèdent à un alignement sur la voie. Les parcelles correspondantes non bâties sont végétalisées et arborées et ont toutes accès au Ton. Les principales typologies sont des petites fermes de village et des maisons de village. Les petites fermes de village sont en bardage bois avec un soubassement en pierre. Les toitures à croupes ou à deux pans sont en ardoise. Les maisons sont en briques, accompagnées de bandeaux et de piédroits en pierre.



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Le patrimoine des petites fermes de village à ossature à pans de bois est remarquable et mérite d'être préservé et restauré. Cet axe majeur typique du village de la Hérie, doit garder son caractère linéaire et les parcelles doivent maintenir leur distance entre le bâti et le cours d'eau. Le cours d'eau est bordé de végétation et des haies bocagères structurent les parcelles environnantes. L'église Saint-Pierre domine le village sur un léger relief et se trouvant en retrait par rapport à la rue principale en formant une place attenante au réseau urbain principal.



Maison de village



Maison de village



Église Saint-Pierre de la Hérie

→ **La commune de Effry**



Archives départementales de l'Eure, sans date



Etat du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain d'Effry est organisé selon une structure organique, le long d'une voie principale à la limite du réseau hydrographique du cours d'eau de l'Oise. La trame urbaine est linéaire et admet en arborescence des voies secondaires. Le maillage de la rive gauche reste constant entre le XIXe siècle et aujourd'hui. Sur la rive droite, le développement du village se prolonge avec de nouveaux parcellaires et une nouvelle entité urbaine se dessine.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

La rue se caractérise par une succession de parcelles en lanière orientées vers la rue. Les bâtis sont en avant de la parcelle et à l'alignement sur rue avec une continuité volumétrique du bâti interrompue. Trois typologies majeures se distinguent par leur emplacement, les fermes, les maisons de village et les maisons ouvrières. Les fermes sur la rive gauche, ont pignon sur rue. Les maisons sont principalement en brique et ont une toiture à deux pans en ardoise. De l'autre côté de la rive, des maisons mitoyennes de typologie ouvrière sont construites. Ces maisons ont une composition en façade identique. Elles sont en retrait de la rue et entièrement en brique. Leurs toitures à deux pans sont en tuile ou en ardoise.



Maisons ouvrières



Maisons ouvrières

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Le village d'Effry est aujourd'hui construit en deux parties. La partie du village la plus ancienne se différencie fortement de la partie de l'autre côté du cours d'eau avec de nouvelles constructions de type maison ouvrière. Les typologies de maisons ouvrières méritent d'être pérennisées et requalifiées. Le réseau hydrographique scinde le village en deux, avec deux typologies de constructions. Le moulin mériterait d'être mis en valeur, dans le lien qu'il peut faire entre les deux rives et ces deux entités bâties.



Maisons ouvrières
[DI1]

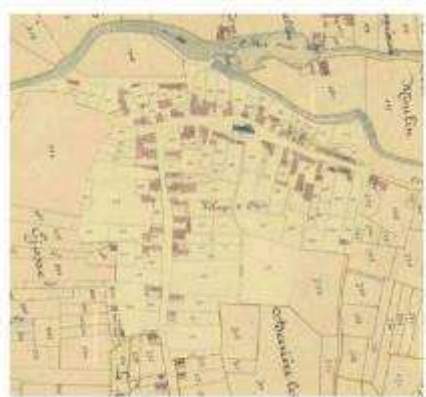


Le moulin



Église Saint-Laurent

→ **La commune de Ohis**



Archives départementales de l'Aisne, sans date



Etat du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TPOLOGIE**

Le tissu urbain d'Ohis est structuré selon une voie principale qui devait primitivement permettre le passage sur l'Oise. Cette rue majeure est ensuite déviée pour suivre le cours d'eau, lui donnant une forme angulaire. La densification du bâti a entraîné une redivision parcellaire entre le XIXe siècle et aujourd'hui, rendant le maillage plus compact. La rive droite a été rejointe par une voie secondaire en lien avec la route principale et où la trame urbaine se prolonge avec quelques parcelles bâties.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles sont devenues plus étroites et les bâtis sont en partie à l'alignement de la rue principale. De l'autre côté du cours d'eau, plusieurs bâtis sont implantés en limite parcellaire et forment un petit groupement de maisons. Deux typologies caractéristiques du village d'Ohis perdurent, les fermes et les maisons de village. Les fermes sont majoritairement en brique et pierre. La composition en façade présente des détails architecturaux comme des bandeaux décoratifs, des pérodroits de baie et des chaînes d'angles en brique. Les maisons de village sont le plus souvent entièrement en brique ou pierre bleue, avec une toiture en ardoise à deux et quatre pans.



Ferme classée MH



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Dans ce village, on retrouve une même composition urbaine que certains autres villages voisins, comme celui d'Effry. On dissocie clairement une rue principale sur la rive gauche et une rue secondaire rejoignant la rive droite. Des haies bocagères soulignent l'environnement paysager du village et le cours d'eau est bordé d'une végétation dense. Dans le village d'Ohis, un moulin est construit entre les deux rives sur un ensemble de parcelles entouré d'eau. Sur la rive gauche, une ferme de village fut classé monument historique en 1992. L'ensemble des typologies reconnues sont en bon état de conservation et mérite d'être restauré et mis en valeur.



Le moulin



Chapelle



Église Saint-Maurice

→ **La commune de Coingt**



Archives départementales de l'Aisne, 1850



Extrait du cadastre



Vue aérienne, Géoportail

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Coingt est structuré selon une rue principale avec des voies secondaires en arborescence. La voie principale entretient avec le réseau hydrographique sinueux du ruisseau du Coingt, une dépendance en le suivant parallèlement. Les traces du maillage ancien du XIXe siècle sont nettement moins perceptibles. Le maillage a été morcelé et les parcelles d'aujourd'hui sont de grandes dimensions et sont moins denses, regroupant beaucoup de petites parcelles anciennes qui étaient très étroites.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis édifiés au XIXe siècle sont généralement en recul de la rue contrairement aux bâtis plus anciens implantés en front de parcelle. On reconnaît trois typologies, les petites fermes isolées, les petites fermes et les maisons de village. Les petites fermes isolées et petites fermes de village présentent principalement une composition sur un soubassement en grès ou en brique auquel se superpose les élévations en pans et bardage bois. Leurs couvertures sont en ardoise à deux pans ou à croupes. Les maisons de villages sont en briques avec une toiture en ardoise, à deux pans ou à croupes.



Petite ferme isolée



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Coingt est caractérisée par cette voie principale. Les parcelles attenantes n'ont pas été impactées par une densification du bâti, bien au contraire les constructions sont distancées et donnent à ce village un aspect étiré et clairsemé. C'est ce qui permet au village d'avoir un environnement paysager plus important avec des parcelles structurées par des haies bocagères. L'enjeu principal est ici de pérenniser les bâtis anciens afin de conserver la densité relative du village et d'éviter son mitage.



Petite ferme de village



Petite ferme de village



Maison de village



Église

2.3. Village à la croisée des chemins

→ *La commune de Origny-en-Thiérache*



Archives départementales de Thiérache, 1852



Extrait du cadastre



Vue aérienne, Géoportail

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain d'Origny-en-Thiérache est organisé à la croisée des chemins. Aux voies principales qui se croisent, s'ajoutent des voies secondaires. La trame urbaine de ce village est réticulée et forme des îlots fermés et semi-ouverts sur le paysage environnant. Cette trame est traversée par un réseau hydrographique sinueux, le cours d'eau le Ton qui est bordé d'arbres. Ce maillage urbain compact et structuré, perdure entre le XIXe siècle et aujourd'hui.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles sont orientées vers la rue. Les bâtis sont en grande partie à l'alignement des voies et en limite parcellaire. On distingue deux typologies principales, les petites fermes et maisons de villages et maisons à cour. Les petites fermes s'orientent dans le sens de la parcelle, avec pignon sur rue. Elles sont construites en briques avec des linteaux et des assises en pierre. Les maisons ont une composition en façade reconnaissable par des détails architecturaux comme les chaînes d'angle en brique ou pierre, des piédroits et des bandeaux décoratifs en chevrons, particularité stylistique d'Origny-en-Thiérache.



Petite ferme de village



Maison de village



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine d'Origny-en-Thiérache atteste de cette permanence entre le maillage ancien et celui d'aujourd'hui. La typologie du bâti est particulière car certains détails décoratifs sont spécifiques au village comme les chaînes d'angles ainsi que les piédroits des baies en brique organisés en chevrons. Le patrimoine bâti est remarquable et mérite une attention particulière car le village présente un ensemble architectural et typologique du XVIII^e siècle cohérent.

L'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte est une église fortifiée, la façade et ses deux tours sont en brique avec un soubassement en grès. Seule la façade est aujourd'hui classée monument historique.



Maison de village



Maison de village à cour



Église S^t-Cyr-et-S^{te}-Julitte

→ **La commune de Wimpy**



Carte de 1902-1908



Extrait du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Wimpy s'organise à la croisée des chemins. De ces voies qui se rencontrent, un place avec l'église Saint-Martin ressemble sensiblement à la typologie d'un village noyau. La trame réticulée du village génère des îlots fermés autour de cette place. Le réseau hydrographique sinueux, est constitué d'un ruisseau affluent de l'Oise et traverse le maillage du village. Le parcellaire est orienté vers les rues qui se croisent et perdurent entre le XIXe siècle et aujourd'hui.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles aux géométries variées, ont des bâtis à l'alignement des voies au niveau de l'église. On distingue trois typologies principales, les fermes, les petites fermes et maisons de villages. Les petites fermes s'orientent dans le sens de la parcelle, avec pignons sur rue, avec une toiture à croupes. Elles ont une façade en brique et pierre avec des encadrements de baie, pour la plupart arquée et structurée en brique et pierre. Les maisons sont implantées perpendiculairement au sens de la parcelle. Les fermes et les maisons ont une composition en façade reconnaissable par des détails architecturaux comme les chaînes d'angles en brique ou en pierre, des piédroits et des bandeaux. Leurs toitures sont à deux pans et en ardoise.



Ferme de village



Ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Wimpy présente une structure particulière, car c'est un village entre croisée des chemins et village noyau avec l'église fortifiée Saint-Martin comme centre. Cette église, placée sur une légère éminence, présente une typologie type d'église fortifiée avec ses deux tours massives en façade sur un soubassement en grès. Le patrimoine des petites fermes de village et des maisons de village est remarquable et mérite d'être préservé et restauré.



Maison de village



Maison de maître



Église Saint-Martin

→ **La commune de Jeantes**



Archives départementales de l'Aisne, 1820



Etat actuel cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain de Jeantes est structuré au travers du croisement de deux voies lesquelles forment une place sur laquelle s'implante l'église Saint-Martin. L'héritage de la structure du village perdure encore aujourd'hui en présentant plusieurs hameaux. La trame urbaine dispersée du village par ses hameaux, se rejoint en un point qui est le centre de Jeantes avec son église attenante à la place. Le réseau viaire s'accompagne de plusieurs cours d'eau, le ruisseau du Robinet, le Huteau et le ruisseau des Crénois. La densité du maillage ancien du XIXe siècle s'efface au cours du XXe siècle par la disparition d'un grand nombre de bâtis.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement à l'alignement de la voie principale, avec un recul à la rue dans certains cas. On reconnaît trois typologies, les petites fermes isolées, les petites fermes et maisons de village. Les petites fermes isolées ont une composition qui est constituée d'un rez-de-chaussée habitable et d'un étage comme espace de stockage. Elles sont principalement en bardage bois, et une toiture à croupes couverte en ardoise. Les petites fermes de village sont en grande partie orientées dans le sens de la parcelle avec pignons sur rue. Elles sont en briques et leurs toitures en ardoise sont quelques fois accompagnées de lucarnes composées avec l'étage inférieur.



Petite ferme isolée



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Cette disposition spécifique de la morphologie urbaine des hameaux permet à ce village d'avoir un ensemble paysager important et identitaire. Les parcelles n'ont pas été impactées par une densification du bâti, bien au contraire les constructions sont distancées et donnent à ce village un aspect étiré et clairsemé permettant au village d'avoir un environnement paysager plus important avec des parcelles structurées par des haies bocagères. L'enjeu principal est ici de pérenniser les bâtis anciens afin de conserver la densité relative du village et d'éviter son mitage. Au centre du village, l'église fortifiée Saint-Martin a une composition en façade rappelant la composition typique des églises fortifiées avec des peintures murales réalisées par le peintre hollandais Charles Eyck en 1962.



Petite ferme de village



Mairie



Église Saint-Martin

→ **La commune de Saint-Clément**



Archives départementales de l'Isère - 3838 001



2013/01/01



Vue aérienne - Orthogonal

1:500

⇒ **TYOLOGIE**

Le tissu urbain de Saint-Clément est structuré autour d'un point résultant de la jonction de différentes rues. La trame réticulée du village est en forme d'étoile, et constitue quelques îlots fermés. Le maillage urbain a été modifié entre le XIXe siècle et aujourd'hui mais a laissé par endroit des parcelles étroites, perpendiculaires à la voie. Le réseau hydrographique proche du ruisseau la Blonde et les parcelles végétalisées sont bordés par des haies bocagères.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis ont en grande partie pignon sur rue et sont sur des parcelles de petites à moyennes dimensions. On reconnaît deux typologies, principalement les petites fermes et quelques maisons de village. Les petites fermes de village présentent majoritairement une composition sur un soubassement en brique auquel se superpose les élévations en bardage bois. Leurs toitures sont à croupes et en ardoise. Quelques autres bâtis du village sont de type maisons de village en brique avec des bandeaux décoratifs et linteaux en brique ou en pierre.



Ferme de village



Ferme de village



Ferme de village



Maison de maître

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Saint-Clément reste centralisée autour du croisement des rues. L'environnement paysager aux abords du centre du village est consacré à de grandes plaines, structurées par des réseaux de haies bocagères. Les différentes typologies d'édifices remarquables comme les fermes de village ou les édifices religieux sont en bon état, et sont à préserver et à mettre en valeur.



Lavoir



Église Saint-Clément

→ **La commune de Besmont**



Archives départementales de l'Aisne, sans date



Banlot du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain de Besmont s'organise à proximité du cours d'eau le Goujon. La jonction de plusieurs chemins, rejoignant quelques hameaux et bâtiments isolés crée un bourg principalement constitué d'un îlot fermé sur lequel s'implante l'église Saint-Nicolas. La trame urbaine du XIXe siècle réticulée autour de l'édifice religieux a tendance à disparaître par la création d'une nouvelle voie en contournement du bourg au cours du XXe siècle. La densité urbaine reste quant à elle quasiment identique depuis cette période. Certaines parcelles sont regroupées pour n'en former plus que des grandes et destinées à l'agriculture extensive.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont distancés entre eux par des vides urbains végétalisés et sont en recul par rapport à la rue. On reconnaît trois typologies, les petites fermes isolées, les petites fermes et les maisons de village. Les petites fermes isolées ont une façade en pans de bois. Leurs toitures sont à croupes. Les petites fermes de village ont pignon sur rue, et sont en briques avec une toiture à croupes ou à deux pans en ardoise. Les maisons de village sont principalement composées en façade de briques avec des détails architecturaux comme notamment des bandeaux en brique au niveau de la corniche. Des encadrements de baies, des chaînes d'angles et des bandeaux en pierre composent la façade. Leur toiture à deux pans est en ardoise.



Petite ferme isolée



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine de Besmont regroupe plusieurs grandes parcelles végétalisées et bordées de haies bocagères. Le cours d'eau attendant au centre du village, est bordé d'arbres. Cette structure paysagère laisse percevoir un environnement d'une grande qualité. L'un des enjeux du village est de pérenniser les bâtis anciens afin de conserver la densité relative du village et d'éviter son mitage. Les typologies présentes à Besmont doivent être conservées et mises en valeur, comme les petites fermes isolées qui émaillent le territoire de bocage.



Maison de village



Église Saint-Nicolas

→ **La commune de Mont-Saint-Jean**



Archives départementales de l'Eure, série 616



ESRUE de 1830/1831



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain du Mont-Saint-Jean s'organise au croisement de deux chemins à partir duquel se développe la place du village et un îlot bâti occupé par l'église Saint-Jean-Baptiste. C'est autour de cet îlot et le long des voies que le village s'organise, et entre le XIXe siècle et aujourd'hui, on observe une importante perte de densification du bâti et de sa continuité en front de rue. Le bâti a aujourd'hui laissé place à des parcelles végétalisées composées de vergers et de jardins.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement en retrait par rapport à la rue, avec des espaces qui deviennent des jardinets. On reconnaît deux typologies, les petites fermes et les maisons de village. Les petites fermes sont positionnées parallèlement à la rue. Elles sont principalement en briques ou bardage bois avec une toiture à croupes en ardoise. Les maisons de village sont en brique et ont des éléments décoratifs en façades, comme des piédroits et des chaînes d'angles en pierre, ou des encadrements de baies en brique. Les couvertures de ces maisons sont en ardoise à deux pans.



Petite ferme de village



Petite ferme de village



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine du Mont-Saint-Jean est singulière par sa composition urbaine dite à la croisée des chemins. La densité urbaine reconnue au XIXe siècle à aujourd'hui disparue et certaines parcelles bâties ont laissé place à des espaces arborés ou des vergers. Le bâti encore présent se trouve clairsemé et le village a tendance à perdre sa consistance d'origine. Les bâtis reconnus sont en bon état et sont à préserver et à mettre en valeur afin de conserver la densité relative du village et d'éviter son mitage.



Maison de village



Église Saint-Jean-Baptiste

→ **La commune de Watigny**



Archives départementales de l'Aisne, série 6610



Centre du cadastre



Vue aérienne - Google Earth

⇒ **TPOLOGIE**

Le tissu urbain de Watigny est organisé selon un croisement de voies. La trame urbaine entre le XIXe siècle et aujourd'hui reste structurée de la même manière avec ses rues de parcelles bâties qui se rencontrent. Les traces du maillage ancien du XIXe siècle s'effacent pour laisser des parcelles se regrouper et n'en former qu'une seule grande. Néanmoins on remarque une permanence de l'emplacement d'un bâti en particulier, une ferme fortifiée, avec un colombier, une cour intérieure et des douves irriguées par le réseau hydrographique du ruisseau de Bataille. Au nord, le Gland traverse également la commune.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement à l'alignement de la voie principale, avec un recul à la rue permettant dans certains cas, un aménagement de jardinet à l'avant de la maison. On reconnaît trois typologies principales, les fermes, les petites fermes et maisons de village. Les petites fermes de village sont en grande partie orientées dans le sens de la parcelle avec pignons sur rue. Elles sont en briques ou en bois sur un soubassement en pierre. Leur toiture à croupes en ardoise offre quelques fois des lucarnes à deux pans. Les maisons dirigées vers la rue, sont perpendiculaires à la parcelle. Elles sont en grande partie en brique avec des décorations architecturales comme des bandeaux décoratifs en façade.



Petite ferme de village



Petite ferme de village



Ferme et colombier

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La densité du village de Watigny n'a pas subi d'altération depuis le XIXe siècle. Hormis son patrimoine vernaculaire, il a la singularité de présenter plusieurs édifices d'intérêt comme la ferme fortifiée, le château de la Cloperie, le lavoir et l'église Saint-Jean. Cet ensemble confère au lieu une qualité indéniable et mérite d'être préservé et mis en valeur dans sa globalité. Les bâtis vernaculaires encore conservés méritent d'être mis en valeur et pérennisés.



Annexe du château de la Cloperie



Lavoir



Église Saint-Jean

→ **La commune de Éparcy**



Archives départementales de l'Aisne, série 661



Centre du cadastre



Vue aérienne - Google Earth

⇒ **TPOLOGIE**

Le tissu urbain d'Éparcy se fédère à l'origine autour de trois grandes fermes implantées dans les méandres du Ton, qui définira la limite du bourg actuel. Par conséquent, la structure parcellaire organique s'organise le long de deux voies principales dites à la croisée des chemins et également d'un passage sur le cours d'eau. Entre le XIXe siècle et aujourd'hui, une densification des bâtis a entraîné une redivision parcellaire et les trois fermes primitives ont eu tendance à disparaître pour laisser place aux bâtis vernaculaires. Une nouvelle voie a été construite afin de franchir le cours d'eau le Ton qui était autrefois simplement traversé par deux ponts dont l'un était en lien avec le moulin.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis ne sont pas à l'alignement de la rue et sont relativement dispersés. On reconnaît deux typologies, les petites fermes et les maisons de village. Leur disposition dans le village en fait des bâtiments distancés par des vides urbains généralement végétalisés ou occupés par des vergers. Les petites fermes et les maisons sont principalement en brique avec une toiture en ardoise. Les maisons sont généralement à deux pans, avec des détails décoratifs comme des bandeaux en brique. Certaines maisons de maître sont reconnaissables par leur ordonnancement symétrique et régulier, avec une toiture mansardée accompagnées de lucarnes.



Ferme de village



Petite ferme de village



Maison de maître

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

À Éparcy, la structure urbaine a été modifiée. Certaines traces parcellaires semblent encore identifiables mais la disparition de certains bâtis a entraîné un effacement de la typologie originelle de trois grandes fermes. Ces trois grandes fermes faisaient partie de l'identité urbaine du village, avec leurs bâtiments qui formaient une cour fermée. Les derniers vestiges doivent impérativement être conservés et mis en valeur tout comme le moulin et l'habitat vernaculaire.



Maisons de village



Moulin



Église Saint-Martin

→ **La commune de Beaumé**



Archives départementales de l'Aisne, 1828



Duraf, du cadastre



Vue aérienne, GoogleEarth

1:100

⇒ **TPOLOGIE**

Le tissu urbain de Beaumé est structuré selon un croisement de rues et tenu au sud et à l'est par le réseau hydrographique qui est constitué du ruisseau de l'Étang Polliart. Le village présente un très faible développement le long de ces voies et de manière dispersée, de sorte qu'il semble, par sa position géographique, fédérer un ensemble de hameaux périphériques. La superposition du plan du XIXe siècle et de celui d'aujourd'hui fait ressortir la permanence de densité du bâti et du maillage du village, bien que certaines parcelles étroites se soient regroupées en un grand terrain. La trame urbaine est interrompue par la présence de parcelles végétalisées, séparées par des haies bocagères.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les parcelles bâties sont dispersées et en grande partie isolées. Elles se constituent principalement de deux typologies, les petites fermes et les maisons de village. Les petites fermes de village placées en recul par rapport à la rue sont en briques et bardage bois sur un ou deux niveaux. Elles s'appuient dans certains cas sur un soubassement en pierre. Leur toiture à croupes avec pignon sur rue est en ardoise. Quelques maisons de village sont en briques avec une toiture en ardoise à deux pans.



Petite ferme de village



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ce village doit à son importante structure paysagère, une certaine identité. Les haies bocagères cantonnent les parcelles du bourg et tissent un réseau qui participe à la qualité paysagère du village. Cet héritage doit être au cœur des préoccupations environnementales de Beaumé afin de faire perdurer la structure paysagère et son architecture vernaculaire. Les typologies de petites fermes en bois rencontrées à Beaumé sont à conserver et à mettre en valeur. À Éparcy, la structure urbaine a été modifiée. Certaines traces parcellaires semblent encore identifiables mais la disparition de certains bâtis a entraîné un effacement de la typologie originelle de trois grandes fermes. Ces trois grandes fermes faisaient partie de l'identité urbaine du village, avec leurs bâtiments qui formaient une cour fermée. Les derniers vestiges doivent impérativement être conservés et mis en valeur tout comme le moulin et l'habitat vernaculaire.



Maison de village



Église Saint-Nicolas

→ **La commune de Logny-Lès-Aubenton**



Archives départementales de l'Aisne, 1800



Etat des parcelles



Vue aérienne, Google Earth

0 100

⇒ **TYOLOGIE**

Le tissu urbain de Logny-lès-Aubenton s'organise au croisement de plusieurs routes. Ce village regroupe un ensemble de réseaux croisés. Le réseau viaire entrecroise le réseau hydrographique qui est constitué du cours d'eau le Ton et du ruisseau du Moulin de Mont- Saint-Jean. Puis des voies ferrées s'ajoutent au croisement de ces deux réseaux existants. Les traces des parcelles anciennes du XIXe siècle s'effacent pour laisser apparaître des parcelles plus larges. Le maillage de ce village s'est développé le long des voies, donnant à voir un village étiré se rattachant presque à la ville d'Aubenton.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement à l'alignement de la voie principale, avec un recul à la rue dans certains cas. Les bâtis se retrouvent distancés par des vides urbains. On reconnaît deux typologies, les fermes et les maisons de village. Elles présentent principalement une composition avec les élévations en brique et en pierre. Leurs couvertures sont en ardoise. Des détails architecturaux et de composition de façade sont reconnaissables notamment aux piédroits des baies, des chaînes d'angles et des bandeaux décoratifs pour les constructions en brique.



Ferme de village



Maison de maître



Maison de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La morphologie urbaine du village de Logny-lès-Aubenton est caractérisée par une voie ferrée qui scinde le village en deux. Par cette séparation, on a une perte de lecture du territoire. Le village paraît plus étiré avec des parcelles bâties distancées. L'enjeu principal est ici de pérenniser les bâtis anciens afin de conserver la densité relative du village et d'éviter son mitage.



Maison de village



Maison de village



Église Saint-Rémi

→ **La commune de Any-Martin-Rieux**



Archives départementales de l'Aisne, 1828



Bâtis du cadastre



Vue aérienne, Google Earth

⇒ **TYPLOGIE**

Le tissu urbain d'Any-Martin-Rieux est structuré selon deux ensembles de trames urbaines. L'un est un croisement de rues en forme d'étoile et l'autre a une forme annulaire telle une enceinte primitive. Cette dernière est traversée par un cours d'eau nommé le Petit Gland. Ces deux entités sont reliées par une rue avec quelques bâtiments qui la bordent. Le maillage de ces deux trames urbaines perdure encore aujourd'hui et des hameaux aux alentours sont toujours présents.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont majoritairement à l'alignement sur rue, mais avec un recul à la rue dans certains cas. Toutefois ils conservent une continuité volumétrique du front bâti aux abords de l'église. On reconnaît deux typologies, les petites fermes et les maisons de village. Elles présentent principalement une composition en pierre. Des détails architecturaux et de composition de façade sont reconnaissables comme notamment les chaînes d'angles en pierre et les bandeaux décoratifs en brique au niveau de la corniche. Les couvertures offrent généralement des lucarnes à deux pans. Les toitures sont en ardoise à croupes ou à deux pans.



Ferme de village



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

La spécificité de la morphologie urbaine que l'on retrouve à Any- Martin-Rieux, se perçoit dans l'organisation des parcelles bâties en deux entités principales et ses petits hameaux profilant un étalement du territoire. Des haies bocagères structures le paysage environnant du village. Les typologies des bâtis comme les petites fermes et les maisons de village, sont en bon état et méritent d'être conservées et mises en valeur.



Maison de village



Église Saint Médard

→ **La commune de Iviers**



Antique représentation de Iviers, sans date



Etat du cadastre



Vue aérienne (Google)

⇒ **TYPOLOGIE**

Le tissu urbain d'Iviers organisé à la rencontre de chemins. Au XIXe siècle une place était au centre du village et passait au-dessus d'un cours d'eau. Cette place est encore perceptible, mais n'est plus considérée comme le centre du village. Elle est accolée au cours d'eau la Blonde. Le découpage parcellaire est nettement moins dense aujourd'hui qu'au XIXe siècle. Les parcelles sont regroupées et très peu sont restées étroites.

⇒ **CARACTÉRISTIQUES URBAINES**

Les bâtis sont en recul par rapport à la rue. Les deux typologies principales de ce village sont les petites fermes et les maisons de village. Les petites fermes de village sont en bardage bois sur un soubassement en pierre ou en entièrement en brique. Leur toiture est à croupes et est en ardoise. Quelques détails architecturaux se dessinent en façade comme notamment des encadrements de baies en brique avec des linteaux quelques fois arqués et des bandeaux en brique.



Petite ferme de village



Petite ferme de village

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

De ce village d'Iviers anciennement organisé autour d'une place, il y serait d'un intérêt de retrouver cette centralité par un aménagement de cette place. Ce lieu créerait un lien entre l'ancienne place centrale du village et le réseau hydrographique traversant du cours d'eau la Blonde. Les typologies rencontrées dans ce village comme les petites fermes et les maisons de villages, doivent être conservées et mises en valeur ainsi que la végétation dense aux abords du cours d'eau.



Petite ferme de village



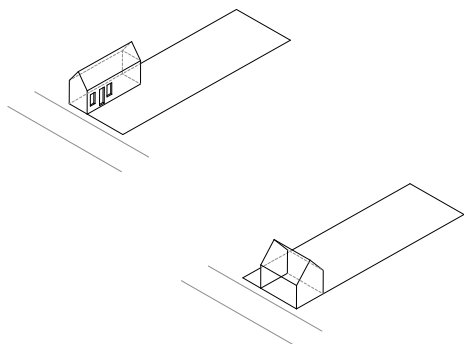
Maison de maître



Église Sainte-Marie-Madeleine

3. Les typologies du bâti

→ *Les petites fermes isolées*



⇒ **TYPLOGIE**

Ces bâtis sont implantés soit dans le sens de la parcelle en limite de voie soit en front de voie. Ils se composent généralement d'un simple rez-de-chaussée au-dessus duquel se superpose un long grenier de stockage. Le rez-de-chaussée abrite une partie destinée à l'habitation et l'autre accueil soit une grange soit une étable.



Landouzy-la-Ville



Iviers



Landouzy-la-Ville



Bucilly



Coingt



Jeantes

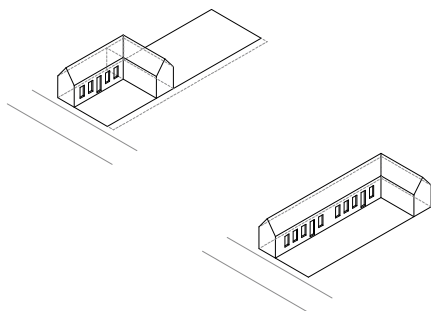
⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures sont généralement en charpente de bois, colombage, torchis et bardages assistés sur un soubassement de grès, de pierre ou de briques. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faîtages en tuiles vernissées. Les élévations à pans de bois peuvent être couvertes en bardage complet ou partiellement sur les pignons.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis sont généralement isolés des villages et peuvent parfois s'organiser en petits hameaux. Ils sont les témoins de l'activité agricole rurale et émaillent le territoire de bocage. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (pan de bois, clins ou bardeaux de bois, colombage et pan de bois).

→ **Les petites fermes de village**



⇒ **TYPLOGIE**

Ces bâtis sont implantés principalement dans le sens longitudinal de la parcelle et le pignon en front de voie pour les logis. La grange se retourne perpendiculairement en fond de parcelle, et forme un L avec le reste du bâti.



Mondrepuis



Bucilly



Saint-Clément



Mondrepuis

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures sont généralement en charpente de bois, colombage, torchis et bardages assistés sur un soubassement de grès, de pierre ou de briques. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faitages en tuiles vernissées et offrent parfois des lucarnes à deux pans. Les élévations à pans de bois peuvent être couvertes en bardage bois ou ardoise, complètement ou partiellement sur les pignons.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Cette typologie de bâti fait généralement partie du maillage du village et s'oriente dans le sens de la parcelle. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (pan de bois, clins ou bardeaux de bois, colombage et pan de bois).

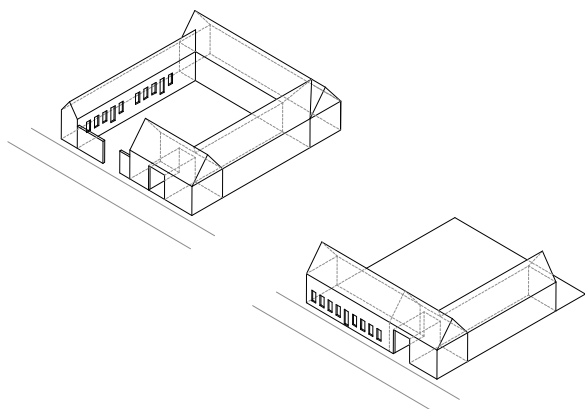


Coingt



Watigny

→ **Les fermes**



⇒ **TYPOLOGIE**

Ces bâtis sont implantés sur toutes les limites de la parcelle. Certaines fermes forment des cours centrales entourées de bâtis. Les logis sont soit en front de rue soit sur un côté latéral de la cour de la ferme par laquelle on accède au travers d'un grand porche, les granges et communs cantonnent les autres limites par accumulation.

Any



Any-Martin-Rieux



Mondrepuis



Iviers



Watigny

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures sont généralement en charpente de bois, avec des élévations en pierre ou en brique. Quelques détails architecturaux composent la façade, comme notamment des piédroits de baies, et bandeaux décoratifs en brique au niveau de la corniche. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faîtages en tuiles vernissées.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis sont généralement au sein du village. Ils sont les témoins de l'activité agricole rurale et structurent le maillage urbain. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels comme la pierre.

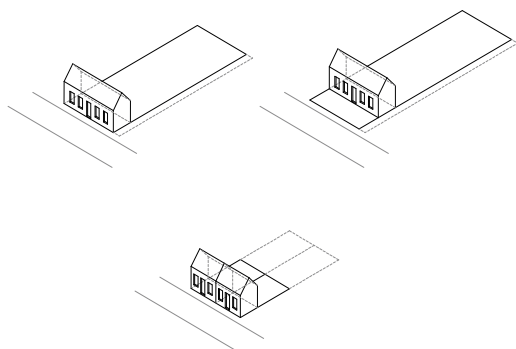


Neuve-Maison



Martigny

→ **Les maisons de village**



⇒ **TYPLOGIE**

Ces bâtis sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle en front de voie avec parfois un recul à l'usage de jardin. Elles peuvent être sur un ou deux niveaux, mitoyennes ou isolées.



Landouzy-la-Ville



Any-Martin-Rieux



Leuze



Aubenton

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faitages en tuiles vernissées.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis font partie du maillage du village, et peuvent parfois s'organiser en petits hameaux. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (pan de bois, clins ou bardeaux de bois, colombage et pan de bois).

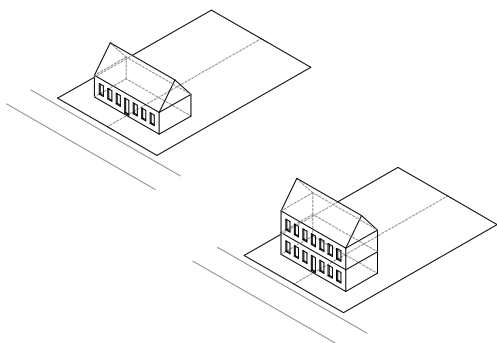


Besmont



Aubenton

→ **Les maisons de maître**



⇒ **TYPOLOGIE**

Ces bâtis symétriques, de plan centré, sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie libérant un espace pouvant servir de jardinnet. Ils peuvent être sur un ou deux niveaux mais toujours avec un ordonnancement régulier.



Saint-Clément



Watigny



É arc



Iviers

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire ou en brique. Les toitures à quatre pans ou mansardées sont couvertes en ardoise et les faitâges sont en tuiles vernissées. Ces toitures s'accompagnent parfois de lucarnes en composition avec l'étage inférieur.

⇒ ENJEUX PATRIMONIAUX

Ces bâtis font partie du maillage du village et sont placés au centre de la parcelle. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (détails décoratifs en brique ou en pierre).

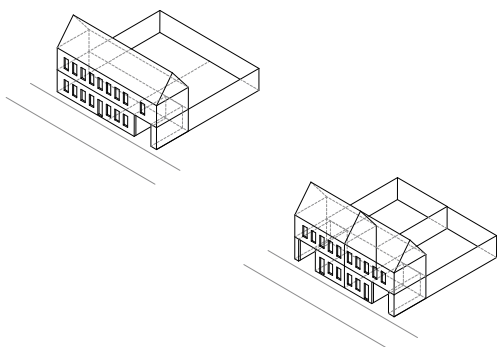


Leuze



Landouzy-la-Ville

→ **Les maisons de ville à cour**



⇒ **TYPOLOGIE**

Ces bâtis à deux niveaux sont implantés en front de rue et s'ouvrent sur la rue par l'intermédiaire d'un porche ouvrant sur un jardin. Ils sont situés principalement dans le centre des villes et villages.



Aubenton



Hirson



Aubenton



Leuze

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements et des chaînes d'angles en pierre de calcaire. Les toitures à pignons et à deux pentes sont couvertes en ardoise avec les faîtières en tuiles vernissées et offrent certaines fois des lucarnes.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis font partie du maillage du village, et font partie du centre du village. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (façade en brique, soubassement en pierre calcaire).

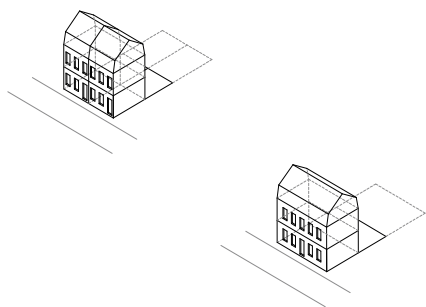


Aubenton



Origny-en-Thiérache

→ **Les maisons de ville**



⇒ **TYPLOGIE**

Ces typologies du bâti sont implantées en front de rue et s'ouvrent directement sur la rue. Ils sont le plus souvent sur deux niveaux et sont principalement des constructions mitoyennes. Certaines de ces maisons de ville ont en rez-de-chaussée un commerce.



Saint-Michel



Origny-en-Thiérache



Hirson



Hirson

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faîtages en tuiles vernissées.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis s'insèrent au centre du village et font partie du maillage urbain. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique et pierre).

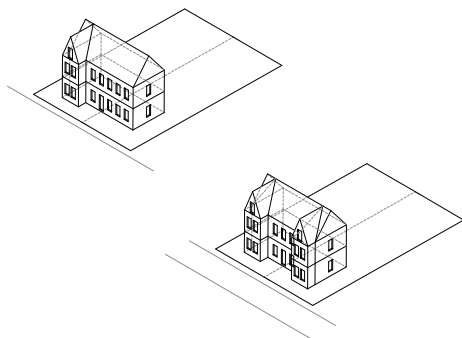


Aubenton



Hirson

→ **Les maisons de la reconstruction**



⇒ **TYPOLOGIE**

Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets.



Martigny



Hirson



Hirson



Hirson

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).

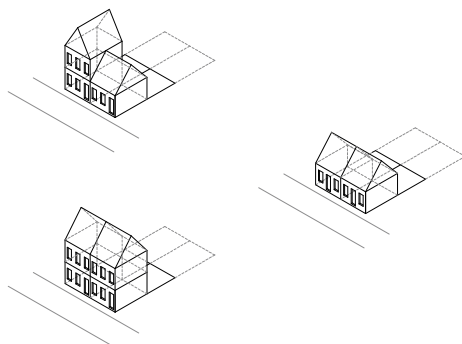


Neuve-Maison



Hirson

→ **Les maisons ouvrières**



⇒ **TYPLOGIE**

Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées.



Hirson



Hirson



Effry



Effry

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures sont principalement en brique avec des ornements d'appareillage sur les bandeaux, les corniches, ainsi qu'aux piédroits des baies. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis font partie d'une nouvelle morphologie urbaine et proche du centre du village. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).

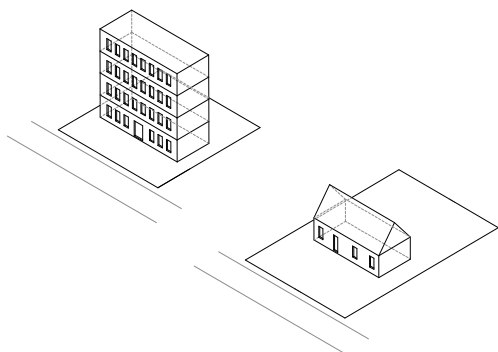


Hirson



Saint-Michel

→ **L'habitat individuel et collectif**



⇒ **TYPLOGIE**

La typologie d'habitation de certaines villes et villages se distingue de deux manières différentes, avec l'habitat collectif en périphérie des zones urbaines et l'habitat individuel en périphérie des villages ou en zone pavillonnaire.



Habitat individuel à Buire



Habitat collectif à Hirson



Habitat individuel à Origny-en-Thiérache



Habitat individuel à Origny-en-Thiérache

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les structures des habitats individuels sont généralement bâties sur un simple rez-de-chaussée sous comble qui est éclairé par des lucarnes. Les habitats collectifs sont disposés sur plusieurs étages desservis par une circulation verticale commune. Leur composition est généralement issue d'une structure en béton armé et de façade rideau couverte par un toit-terrasse. Quelques exemples présentent des couvertures à doubles pentes.

⇒ ENJEUX PATRIMONIAUX

Ces bâtis font partie du développement urbain reconnu des années 70 et sont construits par groupement parfois assez dense où l'aspect minéral est prépondérant. Leur organisation et leur structure notamment au centre des îlots, mériteraient d'avoir une organisation paysagère plus qualitative.



Habitat individuel à Saint-Michel



Habitat collectif à Hirson

→ **Les ouvrages industriels**

⇒ **TYPLOGIE**

Certains bâtiments industriels comme les moulins sont relatifs au méthode de construction du XIXe siècle avec l'emploi de la brique. De plus, ils entretiennent un rapport avec l'eau en permettant encore la gestion des cours d'eau. On y retrouve également des bâtiments de la fin du XIXe siècle, participant à l'organisation ferroviaire des villes et villages.



Moulin à Effry



Moulin à Éparcy



Moulin à Leuze

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Les moulins sont le plus souvent bâtis en briques et couverts d'une toiture à croupes ou à deux pans en ardoise. D'autres bâtiments plus tardifs emploient le béton armé précontraint comme matériau de construction.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces bâtis remarquables font partie de l'identité historique du territoire. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'emploi des matériaux traditionnels. L'usage des moulins est encore significatif aujourd'hui pour la gestion des cours d'eau par le système de retenue d'eau. Les bâtiments en béton armé sont iconiques et représentatifs du territoire.



Ancienne filature à Aubenton



La rotonde à Buire



La tour Florentine à Buire

→ **Les lavoirs et le patrimoine vernaculaire**

⇒ **TYPLOGIE**

Ces bâtiments peuvent être qualifiés de vernaculaires car ils sont spécifiques à chaque ville et village. Ils participent pleinement à l'identité du territoire par leur fonction, leur structure et leurs matériaux traditionnels. On y retrouve des pigeonniers, des lavoirs, des fermes d'Abbaye, une tour Florentine, des moulins. De nombreux lavoirs sont encore présents et participent à la compréhension des usages et de la composition du territoire qu'ils émaillent. Ces petits patrimoines sont relativement situés en bordure de rue ou parfois sur des places de village.



Pigeonnier à Bucilly



Pigeonnier à Watigny

⇒ **CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES**

Ces lavoirs sont de forme rectangulaire et pour la plupart couverts d'une toiture à deux pans en ardoise. Leur structure est constituée d'une charpente en bois reposant sur un socle maçonné de brique ou de grès. Les pigeonniers sont de forme et de disposition diverses, pigeonnier- grenier en colombage bois avec une toiture à croupes, ou le pigeonnier tourelle avec un toit conique. Les lavoirs aux abords d'édifices remarquables sont de forme rectangulaire et couverts d'une toiture à deux pans.

⇒ **ENJEUX PATRIMONIAUX**

Ces petits bâtis remarquables font partie de l'identité historique des villages. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'emploi de matériaux traditionnels.



Lavoir à Saint-Clément



Lavoir à Watigny



Lavoir à Jeantes



Lavoir à Wimpy

4. Les matériaux de l'habitat traditionnel sur le territoire de la CC3R

On recense trois matériaux dominants pour l'habitat traditionnel sur le territoire de la CC3R :

- La brique
- La pierre
- Le bois

4.1. La brique



Ferme, Watigny



Maison de maître, Leuze



Maison de la reconstruction, Neuve-Maison



Maison de village, Aubenton



Maison de village, Besmont



Maisons de ville, Hirson



Petite ferme de village, Bucilly

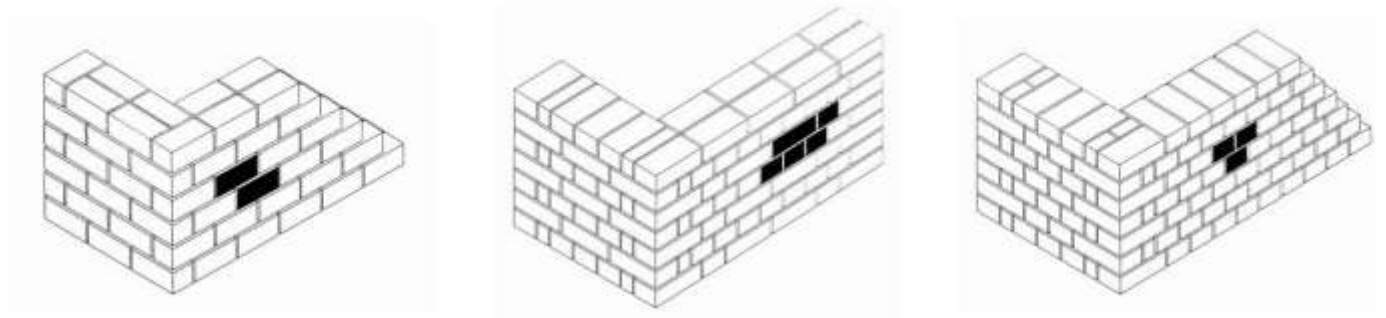


Maison de ville, Any-Martin-Rieux

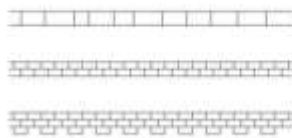


Maison de maître à Éparcy

Différents modes d'appareillage de la brique ont été identifiés sur le territoire de la CC3R

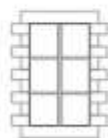


Régulier (ou "en parpaissées")



Bandeaux recevoirs et pierre ou brique

Anglais (ou "sâmer")



Escotement de baie en pierre



Escotement de baie en brique

En boutisses



Chaine d'angle en pierre



Chaine d'angle en brique



Anglais Any-Martin-Rieux



Régulier Aubenton



Anglais Besmont



Anglais Bucilly



Anglais Leuze



En boutisses Martigny



Anglais Waligny



Anglais Saint-Michel



Anglais Origny-en-Thiérache

4.2. La pierre



Petite ferme de village, Mondrepuis



Ferme, Neuve-Maison



Maison de village, Any-Martin-Rieux



Maison de ville à cour, Louze



Ferme, Martigny



Maison de ville, Origny-en-Thiérache



Ferme, Any-Martin-Rieux

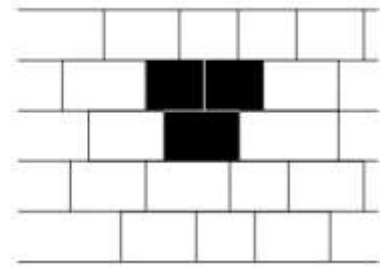
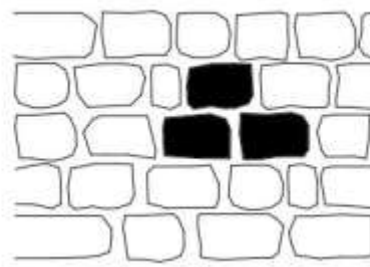
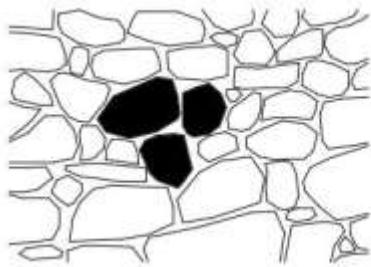


Maison de village, Martigny

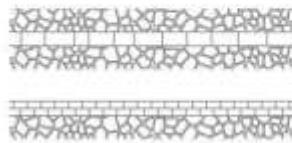


Petite ferme de village, Bucilly

Différents modes d'appareillage de la pierre ont été identifiés sur le territoire de la CC3R



Opus incertum



Sans doute décoratifs et pierre ou brique

Moellons équarris



Échafaudement de base en pierre

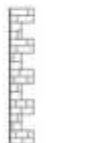


Échafaudement de base en brique

Pierres de taille



Châsse d'angle en brique



Châsse d'angle en brique



Moellons équarris
Ary-Martin-Rieux



Pierres de taille
Logny-lès-Aubenton



Pierres de taille
Martigny



Opus incertum
Onis



Moellons équarris
Aubenton



Moellons équarris
Neuve-Maison



Opus incertum
Origny-en-Thiérache



Opus incertum
Jeantes



Opus incertum
Wimy

4.3. Le bois



Petite ferme isolée, Landouzy-la-ville



Petite ferme isolée, Iviers



Petite ferme isolée, Coingt



Petite ferme isolée, Landouzy-la-ville



Petite ferme isolée, Jeantes



Petite ferme de village, Coingt



Petite ferme de village, Mondrepuis

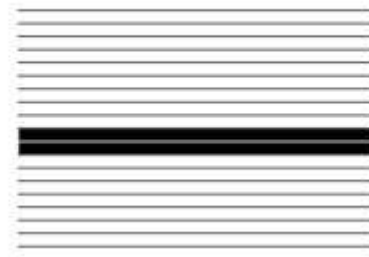
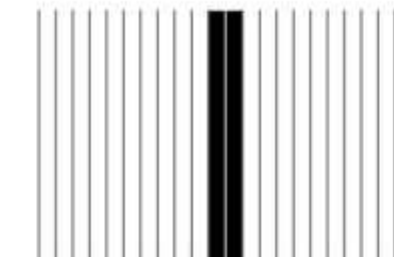
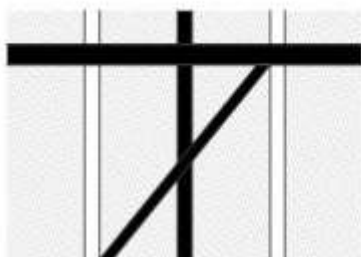


Petite ferme de village, Saint-Clément



Petite ferme de village, Coingt

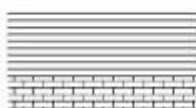
Différents modes d'appareillage du bois ont été identifiés sur le territoire de la CC3R



Pan de bois et torchisage

Bardage bois vertical

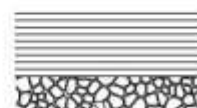
Bardage bois horizontal



Endossement en brique



Endossement en pierre



Endossement en moellons



Pan de bois et torchis Bucilly



Pan de bois et torchis Coingt



Pan de bois et briques Saint-Clément



Pan de bois et torchis Saint-Clément



Bardage vertical Mont-Saint-Jean



Bardage horizontal Landouzy-la-ville



Bardage horizontal Jeantes



Bardage horizontal Leuze



Bardage horizontal Iviers

5. Le patrimoine bâti protégé

Le territoire de la CC3R compte plusieurs monuments classés et inscrits au titre des Monuments Historiques :

Communes	Monument classé ou inscrit
AUBENTON	<ul style="list-style-type: none"> → Église Notre-Dame, classée monuments historique le 30/09/1994 → Manoir : façades et toitures du bâtiment sur rue et de l'aile en retour à l'exclusion de la tour d'escalier et de l'auvent arrière, inscrit à l'inventaire des monuments historique le 29/12/1978
BUCILLY	→ Ancienne ferme de l'abbaye Prémontré de Bucilly comprenant tous les bâtiments (poterie, granges, bâtiments agricoles, anciennes habitations), façades et toitures, charpentes et cave, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 02/11/2009
BUIRE	→ Tour Florentine, classée monuments historiques le 06/11/1995
JEANTES	→ Église fortifiée Saint-Martin, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 09/07/1987
LA HERIE	→ Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 14/06/1989
LOGNY-LES-AUBENTON	→ Église Saint-Rémi, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 14/06/1989
MONDREPUIS	→ L'oppidum de Mondrepuis, inscrit en totalité à l'inventaire des monuments historiques le 23/05/2014
OHIS	→ Ferme d'élevage, 12 rue de l'église, façades et toitures du logis, portail d'entrée et grange en totalité, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 29/09/1992
ORIGNY-EN-THIERACHE	→ Église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette façade occidentale, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 24/10/1927
SAINT-MICHEL	<ul style="list-style-type: none"> → Église abbatiale (ancienne abbaye bénédictine), inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1889 → L'ensemble abbatial en totalité comprenant : l'église abbatiale, les bâtiments claustraux, l'enclos monastique du XVIIIème siècle, tous les murs de clôture et sols, le parvis et l'emmanchement de → l'église, le réseau hydraulique (le réservoir pédiluve, le passage de la galerie et la salle souterraine, le bâtiment de la Persévérance et le petit pavillon d'angle qui lui est accolé et le Logis des Hôtes, inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 28/02/2014

	<ul style="list-style-type: none"> → Maison du Prêvot, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 24/08/2004 → Mausolée Savart, classé monuments historiques le 17/08/2001
WIMY	<ul style="list-style-type: none"> → Église fortifiée Saint-Martin, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 14/06/1989

- ★ Monuments classés et inscrits sur le territoire de la CC3R
- ▭ Périmètre des monuments classés
- ▭ Périmètre des monuments inscrits

